

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-=-=-=-





DIX ANS DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE DE L'INITIATIVE 3N 2011-2020



Haut-Commissariat à l'Initiative 3N

Boulevard de l'Indépendance, Rue YN2 Porte 1648 BP : 116 Niamey - Niger - Tél : (+227) 20 72 39 39

Site Web: http://www.initiative3n.ne



« Le Peuple nigérien a un immense défi à relever, un défi qui a un rapport avec sa dignité et son honneur : le défi de l'éradication de la faim. Il est choquant que, de manière récurrente, nous soyons réduits à mendier notre pain quotidien auprès des autres peuples ».

Extrait du discours d'investiture de Son Excellence Mahamadou Issoufou, Président de la République du Niger, à l'occasion de sa prestation de serment du 07 Avril 2011.

Initiative 3N : Traduction d'une volonté et d'un engagement politiques

Assurer de manière durable « à tous et à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » est l'un des principaux défis du Niger.

C'est ce défi que l'Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » s'est décidé de relever à travers une stratégie volontariste d'accroissement de la production agricole nationale, de développement des chaînes de valeur et de renforcement de la résilience des ménages urbains et ruraux dans des contextes de crises alimentaires ou de catastrophes.

L'Initiative 3N incarne l'engagement politique pour « contribuer à mettre les populations nigériennes à l'abri de la faim et de leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus ». L'objectif étant de couvrir une part croissante de la demande alimentaire nationale, rurale et urbaine, avec les produits cultivés et transformés localement, tout en favorisant l'amélioration des revenus et des conditions de vie des producteurs, tout en assurant l'existence des mécanismes protecteurs en cas d'aléas et de chocs.

L'Initiative 3N prend le parti de promouvoir des modèles d'intensification agricole et de gestion durable des ressources naturelles qui permettent d'exploiter au mieux les atouts et avantages comparatifs du secteur agricole et rural tout en préservant son capital productif, et en s'insérant dans l'économie régionale, continentale et mondiale. Et ainsi transformer durablement le monde rural.

10 ANS DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE DE L'INITIATIVE 3N 2011-2020

Sommaire

Avant-proposi
Sigles et Abréviationsiii
Liste des tableauxiv
Liste des figuresiv
Liste des graphiquesiv
Liste des encadrésiv
Introduction1
I. Présentation synthétique de la stratégie
de l'initiative 3N3
I.1. Contexte et enjeux de l'Initiative 3N3
I.2. Objectifs, axes stratégiques et programmes
de l'Initiative 3N4
II. Bilan de 10 ans de la mise en œuvre de
l'initiative 3N7
II.1. Programmes des Plans d'Action successifs
II.1. Programmes des Plans d'Action successifs de l'Initiative 3N7
de l'Initiative 3N7
de l'Initiative 3N

II.2.3. Axe stratégique 3 : Amélioration de la
résilience des groupes vulnérables face aux
changements climatiques, aux crises et aux
catastrophes17
Contenu et programmes de l'Axe 3 17
Réalisations et effets de l'Axe 3 17
Analyse des acquis et défis de la mise en œuvre 19
II.2.4. Axe stratégique 4 : Amélioration de l'état
nutritionnel des nigériens 23
Contenu et programmes de l'Axe 4 23
Réalisations et effets de l'Axe 423
Acquis et défis de la mise en œuvre 24
II.2.5. Axe stratégique 5 : Animation,
coordination de l'Initiative 3N et impulsion des
réformes27
Contenu et programmes de l'Axe 5 27
Réalisations et effets de l'Axe 5
Acquis et défis de la mise en œuvre 29
II.3. Difficultés rencontrées et leçons apprises33
III. Perspectives et orientations pour la
phase 2021-2025 35
III.1. Perspectives
III.2. Orientations pour l'élaboration de la phase
III.2. Orientations pour l'élaboration de la phase 2021-2025

10 ANS DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE DE L'INITIATIVE 3N 2011-2020

AVANT-PROPOS

La Stratégie de l'Initiative 3N pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et le Développement Agricole Durables, « les Nigériens Nourrissent les Nigériens », a été adoptée en avril 2012 par décret N°2012-139/PRN du 18 Avril 2012, avec pour objectif de « contribuer à mettre durablement les populations nigériennes à l'abri de la faim et de la malnutrition et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus » en « renforçant les capacités nationales de production alimentaire, d'approvisionnement et de résilience face aux crises alimentaires et aux catastrophes ». Elle représente l'un des piliers et programmes phares du Programme de la Renaissance promu et mis en œuvre sous l'impulsion de SEM ISSOUFOU MAHAMADOU, Président de la République, Chef de l'Etat.

L'Initiative 3N incarne la politique nationale du secteur de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de Développement Agricole Durables (SAN/DAD), qui s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan de Développement Économique et Social (PDES). Elle propose un ensemble cohérent de mesures et d'actions d'investissement à court, moyen et long termes. L'Initiative 3N est le principal cadre de référence dans ce secteur pour les interventions des administrations publiques, des collectivités territoriales, des partenaires techniques et financiers et des acteurs non étatiques, à l'horizon 2035.

Après 10 ans de mise en œuvre, l'Initiative 3N a permis d'enregistrer des résultats aussi bien en terme de réalisations physiques à travers le territoire nigérien (infrastructures, services de proximité) que de réformes structurantes pour améliorer la performance du secteur. Dans les domaines de l'irrigation, de la disponibilité des intrants agropastoraux, de la restauration des terres, des services aux producteurs, des infrastructures en appui aux chaines de valeur, des mesures de soutien direct aux ménages les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, de nombreuses avancées ont été enregistrées qui ont contribué à améliorer la productivité agricole, l'accès aux produits agro-sylvo-pastoraux, bruts ou transformés, aux marchés, la sécurisation des revenus des producteurs, la gestion des ressources naturelles ou encore à réduire la vulnérabilité des ménages ruraux. Aussi, la pauvreté rurale est passée de 54,6% en 2011 à 46,8% en 2018/20219 avec une projection estimée à 44,85% en 2020 (Sources : INS, ECVMA 2011, ECMVA 2014, EHCVM 2018/2019).

Les plans successifs de mise en œuvre de l'Initiative 3N (Plan d'urgence 2011, Plan d'Investissement 2012-2015, Plan d'Accélération 2014-2015, Plan d'Action 2016-2020) ont permis de mobiliser plus de 2 500 milliards F CFA et ont valu au Niger plusieurs reconnaissances sur la scène internationale dont entre autres celle de la FAO et de l'OMS pour l'atteinte avant terme de la cible 1 de l'Objectif pour le Développement Durable (ODD) N°1 « réduire l'extrême pauvreté et la faim » et de la cible 5 de l'Objectif Millénaire pour le Développement (OMD) N°4 « réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans ». En 2017, l'Initiative 3N s'est vue décernée le 3ème prix de la meilleure politique d'avenir dans le domaine de la lutte contre la désertification par le World Future Council et le CNUCED. Dans la sous-région Ouest-Africaine, l'aspect innovant et avant-gardiste de l'Initiative 3N avec ses mécanismes de gouvernance multisectorielle couvrant le développement rural, la nutrition et la prévention et la gestion des crises est cité comme exemple et inspire ces pays.

La publication du présent document de synthèse des 10 ans de mise en œuvre de l'Initiative 3N, est pour moi l'occasion de remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ses objectifs. Les productrices, producteurs et acteurs des chaines de valeur, les organisations de producteurs et de la société civile, les collectivités territoriales, les administrations publiques aux niveaux central et déconcentré, les partenaires techniques et financiers du Niger, tous les acteurs sans lesquels l'espoir que les nigériens nourrissent les nigériens, et soient définitivement à l'abri de la faim, ne pourrait devenir réalité.

Le Haut-Commissaire à l'Initiative 3N

Ali BETY

i

SIGLES ET ABREVIATIONS

AMS 2025 Cibles de l'Assemblée Mondiale de la Santé à l'horizon 2025

ANSI Agence Nationale pour la Société de l'Information

APCA Agence de Promotion du Conseil Agricole

ASPH Agro-Sylvo-Pastoral et Halieutique

CCA Cellule Crise Alimentaire
CFS Cellule Filets Sociaux

CIO Comité Interministériel d'Orientation

CNUCED Conférence des Nations Unies pour le Commerce Et le Développement CMPS Comité de Pilotage Multisectoriel des Programmes Stratégiques DNPGCA Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires ECVMA Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages et l'Agriculture

EPA Etablissement Public à caractère Administratif

EPIC Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial

FAO Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FIRST Food and Nutrition Security Impact Resilience Sustainability and Transformation

HANCI Hunger And Nutrition Commitment Index
HC3N Haut-Commissariat à l'Initiative 3N

HIMO Travaux d'utilité publique à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO)

I3N Initiative 3N

MAGEL Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

MAH/GC Ministère de l'Action Humanitaire et de gestion des catastrophes MCPSP Ministère du Commerce et de la Promotion du secteur Privé

MESUDD Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable

MHA Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement

MSP Ministère de la Santé Publique

NEPAD Agence de Développement de l'Union Africaine

ODD Objectifs de Développement Durable

OMD Objectifs du Millénaire pour le Développement

OMS Organisation Mondiale de la Santé
ONG Organisation Non-Gouvernementale
OPVN Office des Produits Vivriers du Niger

PA Plan d'Action

PDES Plan de Développement Economique et Social

PIP Programme d'Investissement Prioritaire

PNIA2 Plan National d'Investissement Agricole de 2e génération
PNIN Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition
PNSN Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle

PRN Présidence de la République du Niger

PS Programme Stratégique

RECA Réseau des Chambres d'Agriculture

SAHEL NIGER Salon de l'Agriculture, de l'Hydraulique, de l'Environnement et de l'Elevage du Niger

SAN Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle

SAN/DAD Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle / Développement Agricole Durable

SANAD Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et Agricole Durable

SAP Système d'Alerte Précoce

SDDCI Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive

SMART Standardised Monitoring and Assessment of Relief and Transitions/Surveillance et Evaluation

Normalisées des Secours et Transition

SNALAPP Stratégie d'Achats Locaux aux Petits Producteurs

SNCA Système National de Conseil Agricole

SUN Scaling Up Nutrition

ZLECAF Zone de Libre Echange Continentale Africaine

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DESTABLEAUX
Tableau 1 : Présentation des axes, programmes d'investissement prioritaires et programmes
stratégiques
Tableau 2 : Niveaux de financement global des axes sur la période
LICTE DEC FIGURES
LISTE DES FIGURES
Figure 1 : Cadre stratégique et organisationnel de l'action du DNPGCA
Figure 2 : Cadre conceptuel de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle25
LISTE DES GRAPHIQUES
Graphique 1 : Taux de variation des rendements des principales cultures 10
Graphique 2 : Évolution de la valeur ajoutée des principaux sous-secteurs de l'Initiative 3N, en
milliards de F CFA
de Sécurité
Graphique 4 : Évolution de la mise en œuvre des Plans de Soutien annuels aux populations
vulnérables et taux de couverture des cibles
Graphique 5 : Évolution du pourcentage de la population selon la forme d'insécurité alimentaire 18 Graphique 6 : Évolution des taux de prévalence de la malnutrition chronique et de la malnutrition
aigüe globale
Graphique 7 : Évolution des montants exécutés du HC3N de 2011 à 2020 - Budget National 28
LISTE DES ENCADRES
Encadré 1 : Mobilisation de l'eau pour la production à travers la mise en œuvre de l'Axe 1 de
l'initiative 3N11
Encadré 2 : Soutien à la transformation, conservation, commercialisation et consommation des
produits locaux à travers la mise en œuvre de l'Axe 2 de l'Initiative 3N
Encadré 3 : Évolution des actions de réponse à l'insécurité alimentaire pour s'adapter aux nouveaux
enjeux dans le cadre de la mise en œuvre de l'Axe 3 de l'Initiative 3N20
Encadré 4 : Un changement de paradigme pour adresser la problématique de la nutrition à travers la
mise en œuvre de l'Axe 4 de l'Initiative 3N26
Encadré 5 : Mise en place d'une gamme de services de proximité aux producteurs grâce aux
réformes impulsées dans le cadre de la mise en œuvre l'Ave 5 de l'ISN 30

INTRODUCTION

L'Initiative 3N, « les Nigériens Nourrissent les Nigériens », adoptée par décret N°2012-139/PRN du 18 Avril 2012, constitue la stratégie nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et du Développement Agricole Durable à l'horizon 2035. Elle est conçue autour de cinq (5) axes stratégiques couvrant divers domaines complémentaires qui constituent la spécificité de cette stratégie innovante, reconnue comme telle dès son avènement. Ces 5 axes sont : (i) l'accroissement et la diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ; (ii) l'approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agricoles et agroalimentaires ; (iii) l'amélioration de la résilience des populations face aux changements climatiques, crises et catastrophes ; (iv) l'amélioration de l'État nutritionnel des nigériens et : (v) la création d'un environnement favorable à la mise en œuvre de l'Initiative 3N.

La stratégie est déclinée en Plans d'Action successifs. Le 1^{er} Plan d'Investissement a couvert la période 2012-2015. Il a été précédé par un Plan d'urgence en 2011, en réaction à une campagne agropastorale très déficitaire. A l'issue de ce 1^{er} Plan d'Investissement, un bilan 2011-2015 a été réalisé qui a permis de tirer les leçons de sa mise en œuvre. Le Plan d'Action 2016-2020 a ainsi été élaboré en capitalisant les enseignements de la phase précédente et en prenant en considération les évolutions du contexte ainsi que les engagements pris par le Niger notamment aux niveaux sous régional et international. Ce 2ème Plan d'Action quinquennal, structuré autour de 12 Programmes Stratégiques, sous la maitrise d'ouvrage de sept (7) différents Ministères et administrations de mission, est arrivé à échéance et a, à son tour, donné lieu à la publication du bilan de sa mise en œuvre qui présente en détail les niveaux d'investissement et de réalisations des différents programmes stratégiques.

Le présent rapport vise quant à lui à établir un bilan global de la période de dix ans d'implémentation de l'Initiative 3N, de 2011 à 2020, tant du point de vue des moyens mobilisés, des principales réalisations que de certains effets perceptibles. Il témoigne de l'élan créé autour de cette stratégie et de l'engagement politique qui a accompagné sa mise en œuvre. Les plans d'action successifs de l'Initiative 3N ont servi de cadre de référence pour la planification de l'action des différents Ministères et institutions maîtres d'ouvrage de l'Initiative 3N mais également des interventions des partenaires dans ce secteur. Ceci a permis de mobiliser non seulement des moyens financiers et techniques conséquents pour les réalisations sur le terrain mais également de susciter d'importantes réformes et l'amélioration significative de l'environnement du secteur.

Ce bilan global constitue ainsi un rapport de synthèse qui analyse les principales avancées dans les domaines couverts par les cinq (5) axes stratégiques de l'Initiative 3N, mais également les défis et leçons apprises, qui permettent de dégager les orientations pour l'élaboration de la prochaine phase de programmation quinquennale.

I. Presentation synthetique de la strategie de l'initiative 3N

I.1. Contexte et enjeux de l'Initiative 3N

Le droit à une alimentation saine et suffisante fait partie des droits fondamentaux de la personne humaine consacrés par la Constitution du Niger. Le droit à l'alimentation comporte trois (3) obligations qui lie l'État: 1) une obligation de respecter l'accès à l'alimentation; 2) une obligation de protéger le droit à l'alimentation d'autrui en réglementant les activités des entités non étatiques - entreprises privées, individus et; 3) une obligation de donner effet en agissant pour garantir un meilleur accès à l'alimentation.

L'Initiative 3N s'inscrit dans cette approche fondée sur les droits et dans une perspective de valorisation des atouts et avantages comparatifs des secteurs agricole et agroalimentaire du Niger tout en s'insérant dans l'économie régionale et globale et en préservant le capital productif pour les générations futures.

Les défis à relever sont nombreux et divers. Parmi les facteurs qui doivent être pris en compte pour susciter une croissance agricole soutenue et une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable, on peut citer en particulier la croissance démographique importante, l'augmentation de la demande urbaine, un environnement fragile et affecté par les effets du changement climatique, la dynamique d'intégration régionale et continentale et les effets de la mondialisation des échanges, les risques de crises résultant de chocs climatiques ou anthropiques.

L'ambition de l'Initiative 3N est que « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens », dans un pays en pleine renaissance économique où le secteur agricole joue pleinement son rôle de vecteur de croissance économique, de transformation de la société et où les risques d'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont réduits. Elle s'inscrit dans la vision impulsée par le Programme Renaissance pour bâtir :

- un pays émergent, bâti sur une économie dynamique, diversifiée, durable et harmonieusement répartie sur le territoire national ;
- une République moderne, démocratique, citoyenne et bien gouvernée ;
- une Nation riche de sa culture et de ses valeurs partagées ;
- une Société ouverte sur le monde et attachée au savoir et à l'innovation technologique, indemne de la corruption et de la pauvreté, prospère, équitable et solidaire, respectueuse de l'éthique, unie, en paix et engagée à favoriser l'intégration africaine.

I.2. Objectifs, axes stratégiques et programmes de l'Initiative 3N

Les Objectifs de l'Initiative 3N tels que déclinés dans son cadre stratégique sont :

Objectif global: « Contribuer à mettre durablement les populations Nigériennes à l'abri de la faim et de la malnutrition et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus ».

Objectif spécifique : « Renforcer les capacités nationales de productions alimentaires, d'approvisionnement et de résilience face aux crises alimentaires et aux catastrophes naturelles ».

Sa mise en œuvre repose sur cinq (5) axes stratégiques :

Axe stratégique 1 : Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques. L'Initiative 3N vient ainsi comme un catalyseur de la transition technologique en créant les conditions appropriées pour accroître significativement et durablement la productivité des systèmes de productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques. Il s'agira pour cela d'investir des ressources conséquentes pour : (i) améliorer la capacité productive des terres et des eaux ; (ii) généraliser l'utilisation de techniques et technologies innovantes et adaptées aux réalités écologiques et socioéconomiques du Niger ; (iii) créer les conditions juridiques, institutionnelles et fiscales favorisant le développement agricole, la transformation et la modernisation des systèmes des productions.

Axe stratégique 2 : Approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agricoles et agroalimentaires. Les investissements de l'Initiative 3N seront réalisés pour : (i) la promotion de la transformation des produits agricoles et de production agro-industrielle afin de satisfaire une demande urbaine de plus en plus tournée vers les produits finis ; (ii) l'amélioration des infrastructures et des circuits de commercialisation y compris l'exportation en contribuant à faciliter le transport des produits vivriers de base et réaliser pour les céréales, les plantes horticoles, le bétail et certains produits forestiers des infrastructures de marché.

Axe stratégique 3: Amélioration de la résilience des populations face aux changements climatiques, crises et catastrophes. L'Initiative 3N se propose de pallier aux insuffisances constatées dans la gestion des crises tout en améliorant la capacité de réponse des ménages et des communautés à la base face aux situations de déficit de production agricole ou pastorale et de catastrophes naturelles. Les mesures qui seront promues permettront de : (i) améliorer l'efficacité des mécanismes d'anticipation et de coordination des interventions en situation d'urgence ; (ii) contribuer à apporter des réponses appropriées et adaptées dans les situations d'urgence notamment par l'accroissement des stocks de réserves nationales de produits agricoles et alimentaires et la création des conditions pour assurer un continuum urgence-relèvement-développement pour les groupes socio-économiques les plus vulnérables ; et (iii) contribuer à l'élaboration d'un plan de gestion des risques intégrant divers types de risques auxquels font face les producteurs, les ménages et les communautés.

Axe stratégique 4 : Amélioration de l'état nutritionnel des nigériennes et des nigériens. Pour l'amélioration de l'état nutritionnel, l'Initiative 3N prévoit des mesures et investissements visant à contribuer à : (i) la promotion de modèles de consommation alimentaire équilibrée, une bonne hygiène de vie en milieu rural et en milieu urbain ; (ii) la réduction de la prévalence des différentes formes de malnutrition à travers le passage à une échelle d'application plus grande de bonnes pratiques familiales essentielles ; (iii) la prise en charge efficace de la malnutrition aigüe dans les situations de crises à travers l'amélioration des capacités de prise en charge curative (y compris le dépistage) des cas de malnutrition aigüe (modérée et sévère) ; (iv) le renforcement du cadre institutionnel de la prise en charge de la malnutrition ; (v) le renforcement du dispositif de contrôle sanitaire des denrées alimentaires (chaine de froid, hygiène, etc.) et (vi) le renforcement du

Système national de surveillance nutritionnelle et d'évaluation des interventions de nutrition (SNIS, sites sentinelles, SAP, les enquêtes de nutrition).

Axe stratégique 5 : Animation, coordination de l'Initiative 3N et impulsion des réformes. L'Initiative 3N se veut un cadre mobilisateur et fédérateur Aussi, Il s'agira de : (i) maintenir un effort croissant et continu en matière de financement des investissements pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement agricole à travers la mobilisation plus importante des ressources publiques et privées ; (ii) assurer une gouvernance et une coordination efficaces de l'Initiative 3N, à travers la mise en place de dispositif de gouvernance transparente, participative et inclusive, la mobilisation des communautés rurales et urbaines ainsi que les parties prenantes autour des objectifs de l'Initiative 3N et le renforcement institutionnel du Haut-Commissariat à l'Initiative 3N. Le Haut-Commissariat à l'Initiative 3N a été créé en septembre 2011 pour assurer la coordination de la mise en œuvre conformément à l'axe N°5. A cet effet, l'axe N°5 vise non seulement à impulser la mise en œuvre de la stratégie de l'Initiative 3N, mais aussi à améliorer profondément le cadre institutionnel du secteur pour s'inscrire dans une perspective de durabilité. Le Haut-Commissariat à l'Initiative 3N dans sa conception, se trouve être la structure pivot et l'arbitre des interventions des différents acteurs au sein du dispositif institutionnel de conception et de mise en œuvre de la stratégie de l'Initiative 3N. Le Haut-Commissariat à l'Initiative 3N coordonne, impulse, anime, assure le suivi-évaluation et la synergie dans la mise en œuvre des programmes et projets concourant à la mise en œuvre de l'Initiative 3N.

II. BILAN DE 10 ANS DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE 3N

II.1. Programmes des Plans d'Action successifs de l'Initiative 3N

Le Cadre stratégique de l'Initiative 3N fait l'objet d'exercices périodiques de planification stratégique et opérationnelle pour encadrer sa mise en œuvre par les Ministères et institutions du secteur et leurs partenaires.

Un premier plan d'investissement couvrant la période 2012-2015 a été élaboré, précédé par un plan d'urgence 2011 et composé de 11 Programmes d'Investissement Prioritaires (PIP). La mise en œuvre de ce plan a fait l'objet d'un rapport bilan détaillé couvrant la période 2011-2015.

Un second Plan d'Action, décliné ensuite en programmation opérationnelle par les Ministères, dans l'esprit de la réforme des finances publiques impulsée par la Loi Organique relative aux Lois de Finances, a couvert la période 2016-2020. Sa mise en œuvre a fait l'objet d'un rapport bilan de sa mise en œuvre.

Tableau 1 : Présentation des axes, programmes d'investissement prioritaires et programmes stratégiques

strategiques		·
Axes du cadre stratégique Horizon 2035	Programmes d'Investissement Prioritaires du Plan d'Investissement 2012-2015	Programmes Stratégiques de Plan d'Action 2016-2020
Axe stratégique 1 : Accroissement des productions agro-sylvo- pastorales et halieutiques	PIP 1 : Amélioration de la productivité et des revenus	
	PIP 2 : Modernisation des systèmes de cultures pluviales et des filières	PS 1 : Mobilisation des eaux pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques
	PIP 3 : Sécurisation des systèmes de production animale	PS 2 : Promotion du sous-secteur de l'hydraulique pastorale
	PIP 4 : Intensification des productions animales à cycle long	
	PIP 5 : Promotion des filières avicoles et piscicoles	
	PIP 6 : Gestion durable des terres et des écosystèmes	PS 7 : Gestion durable des terres et des eaux
	PIP 7: Valorisation des produits forestiers ligneux et non ligneux	PS 8 : Gestion de l'Environnement et amélioration du cadre de vie
Axe stratégique 2 : Approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agricoles et agroalimentaires	PIP 8 : Transformation et commercialisation des produits	PS 3 : Développement des filières et chaînes de valeurs agricoles
		PS 4 : Développement des filières et chaînes de valeur de l'Elevage
		PS 5 : Développement des filières et chaînes de valeur des produits forestiers non ligneux et halieutiques
		PS 6: Renforcement de la coordination du développement des filières et chaines de valeur agrosylvo-pastorales et halieutiques

Axes du cadre stratégique Horizon 2035	Programmes d'Investissement Prioritaires du Plan d'Investissement 2012-2015	Programmes Stratégiques de Plan d'Action 2016-2020
9 .	PIP 9 : Prévention et gestion des crises alimentaires	PS 9 : Réduction de l'insécurité alimentaire chronique par des mécanismes durables de protection sociale et d'accès aux moyens d'existence
		PS 10 : Gestion de l'insécurité alimentaire conjoncturelle et des situations de crise
Axe stratégique 4 : Amélioration de l'état nutritionnel des nigériennes et nigériens	PIP 10 : Prévention et prise en charge de la Malnutrition	PS 11 : Amélioration de l'état nutritionnel des nigériennes et des nigériens
Axe stratégique 5 : Animation, coordination de l'Initiative 3N et impulsion des réformes	PIP 11 : Renforcement des capacités pour la mise en œuvre de l'Initiative3N	PS12 : Amélioration de l'environnement institutionnel de mise en œuvre de l'Initiative 3N

Pendant leur implémentation ces plans d'action successifs ont fait l'objet d'un suivi régulier grâce aux instances de pilotage mis en œuvre à cet effet et en particulier le Comité Interministériel d'Orientation (CIO) de l'Initiative 3N présidé par le Chef de l'Etat, ainsi que les Comité de pilotage Multisectoriel des Programmes Stratégiques (CMPS) présidé par les Ministères et Institutions maîtres d'ouvrage. Des exercices réguliers de revue annuelle du secteur permettent de suivre les progrès des réalisations physiques et financières et d'analyser les acquis et défis de leur mise en œuvre.

II.2. Mise en œuvre des axes stratégiques de l'Initiative 3N

II.2.1. Axe stratégique 1 : Accroissement et diversification des productions agrosylvo-pastorales et halieutiques

Contenu et programmes de l'Axe 1

L'Axe du cadre stratégique de l'Initiative 3N doit créer les conditions pour accroître significativement et durablement la productivité des systèmes de productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques. Il prévoit d'investir des ressources conséquentes pour : (i) améliorer la capacité productive des terres et des eaux ; (ii) généraliser l'utilisation de techniques et technologies, innovantes et adaptées aux réalités écologiques et socioéconomiques du Niger ; (iii) créer les conditions juridiques, institutionnelles et fiscales favorisant le développement agricole, la transformation et la modernisation des systèmes des productions. Les indicateurs d'effets retenus entre autres en 2011 sont :

- Le taux de croissance du PIB du secteur primaire ;
- L'évolution de la production agricole irriguée en équivalent céréalier
- L'évolution des productions céréalières
- L'accroissement des rendements des cultures des rentes
- L'accroissement des superficies sous irrigation ;
- L'évolution des superficies dégradées récupérées.

Cet axe a été mis en œuvre à travers :

- les PIP 1 à 7 dans le cadre du Plan d'Investissement 2012-2015 ;
- les PS 1, 2, 7 et 8 dans le cadre du Plan d'Action 2016-2020.

Ces programmes relèvent de la maîtrise d'ouvrage du Ministère en charge de l'agriculture et de l'élevage et du Ministère en charge de l'Environnement, chargés de planifier, coordonner, suivre et rapporter leur mise en œuvre, à laquelle contribue divers administrations et acteurs non-étatiques.

Réalisations et effets de l'Axe 1

Le niveau de financement cumulé de l'Axe 1 sur la période 2011-2020 atteint près de 910 milliards F CFA. Le taux de mobilisation (financements acquis comparés aux financements prévisionnels nécessaires pour atteindre les objectifs ciblés) a doublé entre le 1^{er} et le 2^{ème} Plan d'Action passant de 32% à 62%. Le taux de mobilisation se situe à 53% sur l'ensemble de la période. Il faut noter que cet axe pèse 67% du coût prévisionnel global cumulant les 2 Plans d'Action. Le montant financier mobilisé pour l'Axe 1 représente quant à lui 36% du montant global mobilisé pour l'ensemble des Plans d'Action.

Grâce aux enseignements tirés du Bilan du premier Plan d'Investissement, un accent particulier a été mis sur la mobilisation des financements, notamment les domaines prioritaires que constitue la mobilisation des eaux pour la production et la restauration des terres dégradées. Ceci explique que le taux de mobilisation a progressé de 95% entre le 1^{er} et le 2^{ème} plan quinquennal.

Certains indicateurs démontrent les progrès enregistrés grâce à cette mobilisation.

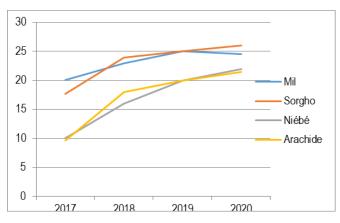
Concernant les indicateurs de résultat, on peut citer les progrès remarquables suivants :

- Des superficies irriguées qui ont plus que doublé en 10 ans, passant de 94 733 ha en 2010/2011 à 207 789 ha en 2020 soit un accroissement annuel de 9,1%. Les superficies en cultures de décrue ont atteint 118 400 ha en 2020 malgré les fluctuations interannuelles naturelles. Au total 326 189 ha irriguées sont réalisés contre une prévision de 368.000 ha, soit un taux de réalisation 89%.
- L'augmentation du volume d'eau mobilisé de 44% sur la période avec près de 60 millions de m³ d'eau mobilisés.
- La **production agricole irriguée en équivalent céréalier** qui a été multipliée par 6, passant de 169 166 tonnes d'équivalent céréalier en 2010/2011 à 1 032 023 tonnes en 2020.
- L'ensemble des **productions** a connu des taux d'augmentation compris en 25% et 60%, soit 26% d'augmentation pour les cultures de rente, 52% pour les cultures céréalières, 51% pour la production de lait, 60% pour la production de viande.
- Les actions de **régénération et de restauration des terres** ont permis de traiter plus de 65 000 ha de dunes, plus de 433 000 ha de terres dégradées et plus de 489 000 ha terres régénérés en RNA.

Concernant **les indicateurs d'effets** de la mise en œuvre de l'axe 1, au-delà des effets sur les exportations et l'essor des activités de transformation mentionnés au titre de l'axe 2 ou encore sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, mentionnés plus bas au titre de l'axe 3, on peut citer en particulier les éléments suivants :

L'augmentation régulière des rendements des principales cultures a contribué à accroître celles-ci de 6% en moyenne par an, tel que mis en évidence dans le graphique ci-dessous. Ceci s'explique en partie par les effets des diverses réformes (traitées plus bas au titre de l'axe 5) qui contribue progressivement à la mise en place d'une gamme de services de proximité à destination des producteurs : accès aux financements et au crédit rural, appui-conseil, formation, accès aux intrants (notamment les semences améliorées), accès aux marchés et aux débouchés.

Graphique 1 : Taux de variation des rendements des principales cultures

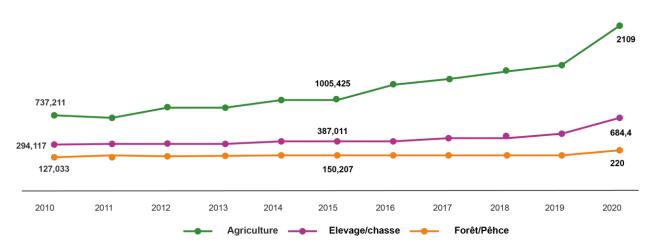


Source de données : INS

L'un des effets important des investissements dans l'Axe 1 de l'Initiative 3N, même s'il partie bénéficie également pour des investissements dans les autres Axes, est mis en évidence par l'évolution de la contribution secteur agricole à la croissance économique. Le PIB du secteur primaire est passé de 1 558,6 milliards F CFA en 2011 à 3 013,4 milliards de F CFA en 2020, avec un accroissement annuel moyen de 10,1%. Cela est dû à l'augmentation des valeurs ajoutées de l'agriculture, de l'élevage et foresterie/pêche suivant des rythmes annuels movens respectifs de 11,5%, 8% et 5%.

En termes d'opportunité d'emploi, le secteur a généré plus de 700 000 emplois, soit 63% du total des emplois créés depuis 2011. En 2020, la croissance du secteur primaire était projetée à 6,6% contre 5,1% en 2019 et une estimation de 5,0% en 2018. Il est reconnu que cette performance du secteur primaire a été favorisée au cours de la décennie par la mise en œuvre de l'Initiative 3N.

Graphique 2 : Évolution de la valeur ajoutée des principaux sous-secteurs de l'Initiative 3N, en milliards de F CFA



Source de données : INS

Analyse des acquis et défis de la mise en œuvre

Dès l'avènement de l'Initiative 3N, la mise en œuvre de l'Axe 1 a permis de poser les bases d'une renaissance du secteur agricole. Cependant le bilan des premières années a mis en évidence une mobilisation insuffisante et des investissements structurants qui n'étaient pas à la hauteur des attentes, ce qui a suscité l'élaboration du plan d'accélération 2014-2015 de l'Initiative 3N. Ainsi, ce domaine a été mis en avant comme l'une des priorités de l'Initiative 3N, réaffirmée dans le Plan d'Action 2016-2020, puis à nouveau en 2018, à l'occasion d'une réunion extraordinaire du Comité Interministériel d'Orientation en présence des principaux partenaires du secteur. Ceci a permis d'accélérer la réhabilitation et la création de grands et petits périmètres irrigués, collectifs ou individuels, avec maîtrise totale ou partielle d'eau, propice à la riziculture, l'horticulture, la production fourragère, l'aménagement des espaces pastoraux ou encore l'accroissement des superficies des plans d'eau destinés à la pisciculture grâce à l'empoissonnement systématique des plans d'eau et le développement de petites unités individuelles ou collectives d'élevage de

poissons. De même la restauration des terres et plus largement les pratiques de gestion durable des terres et des eaux ont été érigé au rang de priorité en 2018 afin d'accélérer le rythme des superficies restaurées annuellement. On peut encore citer le domaine de la pèche et de l'aquaculture qui a fait l'objet d'une récente adoption de loi qui devrait permettre de dynamiser ce sous-secteur.

Au bout de 10 ans, les efforts consentis conjointement par les parties prenantes ont permis d'augmenter significativement la production et les rendements des cultures céréalières, de rente et irriguées. Ceci est également le résultat du développement d'un ensemble de services à la production dont la qualité, l'accessibilité et l'adaptation aux besoins des producteurs s'est considérablement améliorées. Certaines réformes centrales atteindront leur rythme de croisière dans les toutes prochaines années et devraient permettre de continuer à enregistrer des progrès à moyen et long termes (voir Encadré de l'Axe 5). On peut citer en particulier les effets de la création du Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, qui facilite et harmonise les conditions d'accès au crédit agricole, combinée à une subvention, de la création de l'Agence de Promotion du Conseil Agricole qui organise et modernise les service d'appui-conseil aux producteurs, de la construction et mise en place progressive de Maisons du Paysan (plateforme intégrée de services intégrés aux producteurs) dans les commune du pays ou encore la réforme du secteur semencier et de celui des engrais.

Des progrès sont également à noter dans le domaine crucial du foncier, à travers la diffusion des textes qui régissent l'utilisation des ressources foncières et la sécurisation foncière, l'élaboration progressive des schémas d'aménagement fonciers régionaux et la réactualisation du dispositif législatif et réglementaire dans le cadre d'une nouvelle politique foncière en cours d'adoption. Les méthodes de suivi des nappes phréatiques et le suivi des surfaces de terre restaurés ont connu des avancées importances grâce à la modernisation des systèmes d'information mise en place sous la responsabilité des Ministères concernés.

Il faut noter que la production rizicole n'a pas connu l'essor escompté et que davantage d'efforts sont attendus dans ce domaine. De même les niveaux d'investissement dans l'hydraulique pastorale sont restés en deçà des attentes, alors que l'importance du pastoralisme pour ses bénéfices économiques, mais également sociaux et écologiques n'est plus à démontrer, qu'il demeure le mode d'exploitation de plus adapté sur une grande partie du territoire national aux conditions arides et à l'environnement fragile. Enfin, les synergies avec la recherche agronomique mériteraient d'être renforcées, en particulier via l'opérationnalisation de la stratégie récemment adoptée dans ce domaine.

Des réformes supplémentaires, dans des secteurs complémentaires, sont également nécessaires pour poursuivre le développement du secteur des productions et des chaines de valeur ASPH. Elles doivent contribuer à créer les conditions juridiques, institutionnelles et fiscales favorisant le soutien et la modernisation des systèmes de production.

Encadré 1 : Mobilisation de l'eau pour les productions à travers la mise en œuvre de l'Axe 1 de l'initiative 3N

Au cœur de l'Axe 1 depuis l'avènement de la stratégie de l'Initiative 3N, la mobilisation des eaux sous-terraines et de surface pour l'augmentation des productions irriguées est un domaine prioritaire régulièrement réaffirmé et promue par le Gouvernement. Les enseignements tirés de la première phase 2011-2015 de mise en œuvre de l'Initiative 3N ont mis en évidence la nécessité d'insister davantage sur cette composante de la stratégie, qui permet de rendre l'agriculture nigérienne moins dépendante des aléas et effets du changement climatique. De très nombreux projets se sont alignés à cet objectif et les investissements dans la restauration et la création d'ouvrages de grande ou de petite irrigation ont connu un essor important avec près d'une vingtaine de programmes et projets répertoriés et 625 ouvrages de mobilisation des eaux réalisés. Certains importants défis demeurent, en particulier la difficulté à respecter les calendriers initiaux

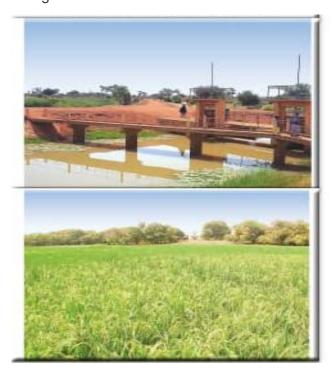
de réalisation des ouvrages, en particulier ceux de grande ampleur comme les nouveaux aménagements hydro-agricoles, en raison des études préalables nécessaires, des procédures complexes de passation des marchés, des capacités limitées des entreprises. Cependant, on constate d'ores et déjà que le recours à l'irrigation, que ce soit en mobilisant les eaux de surface et les eaux sous-terraines, s'est largement développée et a transformé le profil agricole du Niger.

La saison pluviale propice aux cultures céréalières, en particulier dunaires, est désormais accompagnée d'une « saison irriguée » qui a permis d'augmenter considérablement la production de nombreux produits vivriers non céréaliers, estimés à 1 032 023 tonnes en équivalent céréalier en 2020.

Alors que les produits maraichers et horticoles étaient habituellement principalement importés des pays voisins et approvisionnaient de manière irrégulière les marchés nigériens, aujourd'hui, les marchés de l'ensemble du territoire sont désormais approvisionnés une grande partie de l'année en pommes de terre, chou, tomates, courges et autres produits maraichers produits localement à des prix plus abordables.

Pendant plus de 6 mois par an, les marchés ruraux regorgent non seulement de tels produits mais sont également animés par une multitude de petits métiers de la transformation, de la restauration, permettant aux femmes d'obtenir des compléments de revenus en vendant des produits transformés, le moringa, le gombo ou autres condiments. Autre conséquence de cette transformation du calendrier des activités agricoles, les petits producteurs qui avaient l'habitude après la récolte de mil, de suivre la voie de la migration saisonnière pour trouver d'autres sources de revenus loin de leur foyer en attendant la prochaine saison des pluies, peuvent désormais rester pour s'engager dans les productions irriguées et de contre-saison, que ça soit à leur compte ou en travaillant comme main d'œuvre salariée.

Il s'agit là d'une contribution directe et visible à la transformation en cours du monde rural.







II.2.2. Axe stratégique 2 : Approvisionnement des marchés urbains et ruraux en produits agricoles et agro-alimentaires

Contenu et programmes de l'Axe 2

L'Axe 2 du cadre stratégique de l'Initiative 3N prévoit de contribuer à : (i) la promotion de la transformation des produits agricoles et de production agroindustrielle afin de satisfaire une demande urbaine de plus en plus tournée vers les produits finis ; (ii) l'amélioration des infrastructures et des circuits de commercialisation y compris l'exportation en contribuant à faciliter le transport des produits vivriers de base et réaliser pour les céréales, les plantes horticoles, le bétail et certains produits forestiers des infrastructures de marché. Les indicateurs d'effets retenus en 2011 sont :

- L'accroissement du taux d'exportation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques ;
- L'évolution des achats aux petits producteurs pour la reconstitution du Stock National de Sécurité ;

Cet axe a été mis en œuvre à travers :

- le PIP 8 dans le cadre du Plan d'Investissement 2012-2015 ;
- les PS 3, 4, 5, 6 dans le cadre du Plan d'Action 2016-2020.

Ces programmes relèvent de la maîtrise d'ouvrage du Ministère en charge du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, chargé de planifier, coordonner, suivre et rapporter leur mise en œuvre, à laquelle contribue divers administrations et acteurs non-étatiques.

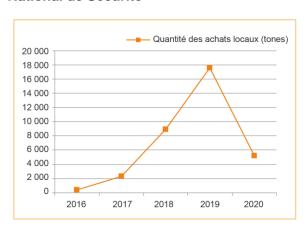
Réalisations et effets de l'Axe 2

Le niveau de financement cumulé de l'Axe 2 sur la période 2011-2020 atteint près de 440 milliards F CFA. Le taux de mobilisation globale (financements acquis cumulés comparés aux financements prévisionnels cumulés des 2 plans d'action) a dépassé les 100% pour se situer autour de 130%. Cet axe a mobilisé un peu plus de 17% des montants totaux mobilisés sur la période.

Parmi les **indicateurs de résultats**, on note que les investissements dans l'Axe 2 ont couvert en particulier la **réhabilitation et la construction d'infrastructures** de soutien et de développement de certaines filières, tels que les marchés à bétail, les comptoirs, les aires d'abattage, les centres de collecte de lait, les marchés de gros et de demi gros de céréales, entre autres. Le nombre de ces infrastructures est passé de 370 à 5 200 en l'espace de 10 ans.

Dans le domaine de la commercialisation des céréales on note, au-delà des évolutions engendrées par les orientations des législations et normes régionales et continentales, l'élaboration et l'adoption de la Stratégie Nationale d'Achats Locaux aux Petits Producteurs (SNALAPP) qui permis d'agir sur le volume des achats institutionnels de céréales réalisés auprès des producteurs ou par l'intermédiaire de leurs organisations et unions et non plus uniquement via des commerçants. Ainsi, avant même l'adoption formelle de la SNALAPP, les achats institutionnels pour la reconstitution de la Réserve Alimentaire Stratégique (par l'OPVN) et du Stock National de Sécurité (par la Cellule Crise Alimentaire) ont commencé à avoir recours aux achats directs. Pour exemple, les achats locaux par la CCA ont connu une hausse importante à partir 2016.

Graphique 3 : Évolution des achats aux petits producteurs pour la reconstitution du Stock National de Sécurité



Ces opérations ont suscité un rapprochement entre les institutions acheteuses et les organisations de producteurs. Ceci a permis de concrétiser les objectifs de la SNALAPP qui vise à offrir des débouchés commerciaux aux producteurs à des prix rémunérateurs et à susciter ainsi une augmentation de la production mais également de la qualité et des capacités de structuration et d'organisation des producteurs. Malgré une forte volonté politique la baisse des volumes achetés aux producteurs locaux en 2020, s'expliquent par les contraintes pour mobiliser les financements à temps, dans un contexte de forte saisonnalité des prix.

Source: DNPGCA

Parmi les effets recherchés par la mise en œuvre de l'Axe 2 on peut citer la volonté d'augmenter les exportations de produits agricoles ou encore de renforcer les secteurs de la transformation/création de valeur ajoutée. Si la tendance est encourageante à cet égard, les données systématiques manquent pour illustrer de tels effets.



Analyse des acquis et défis de la mise en œuvre

Tirant les enseignements de la période 2012-2015, la mise en œuvre de l'Axe 2 a évolué entre le 1^{er} plan et le 2^{ème} Plan d'Action avec l'objectif de mieux accompagner le développement des chaines de valeur agro-sylvo-pastorales et halieutiques, d'une part à travers la mise en place d'infrastructures adaptées en milieu rural, d'autre part en promouvant des étapes de la transformation et de la création de valeur ajoutée, mais également de commercialisation de produits et d'accès aux marchés locaux, nationaux et internationaux. Parmi les défis rencontrés on a noté par exemple la nécessité de renforcer le rôle et les moyens du Ministère en charge du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé mais également les synergies entre les Ministères du secteur rural.

Les dynamiques impulsées par la mise en œuvre de l'Axe 2, ont permis d'apporter un soutien à la professionnalisation du secteur pour susciter davantage de vocations dans le domaine de l'agrobusiness. Parmi elles, on peut citer la collaboration avec les universités régionales mais également les mécanismes de financement et de promotion des producteurs et plus particulièrement des jeunes et des femmes désireux de s'installer et de constituer des petites entreprises agricoles ou de transformation.

Plus spécifiquement en lien avec la transformation, la création de valeur ajoutée et la commercialisation, les opportunités d'appui aux groupements de femmes et de démonstration/valorisation des produits locaux ont été développées. Le succès croissant du Salon de l'Agriculture, de l'Hydraulique, de l'Environnement et de l'Elevage du Niger (SAHEL NIGER) a permis de promouvoir la participation des réseaux de transformatrices et la promotion des produits transformés et conditionnés localement. Ceci contribue à l'émergence d'un tissu économique tant en milieu urbain que rural autour des systèmes alimentaires et des petits métiers connexes.

Les infrastructures d'appui aux filières et chaines de valeur ASPH, mais également le désenclavement des zones rurales grâce aux nombreuses routes et pistes créées et réhabilitées au cours des 10 années passées, contribuent également à créer les conditions d'une croissance économique significative résultant du secteur agricole et des systèmes alimentaires.

L'environnement global des affaires et l'attractivité des investissements privés se sont améliorés significativement au Niger ces dernières années mais des efforts importants sont nécessaires pour poursuivre la promotion et l'émergence d'un secteur privé dynamique dans le domaine des productions ASPH et des systèmes alimentaires, avec une fiscalité adaptée et des mesures d'accompagnement renforcées pour devenir un secteur davantage pourvoyeur d'emploi et qui contribue à installer un tissu industriel et semi-industriel dynamique.

Encadré 2 : Soutien à la transformation, conservation, commercialisation et consommation des produits locaux à travers la mise en œuvre de l'Axe 2 de l'Initiative 3N

La stratégie de l'Initiative 3N a contribué à rendre le secteur des productions et chaines de valeur agro-sylvo-pastorales et halieutiques plus dynamique et ainsi plus attractif, en particulier pour de nombreux jeunes et de nombreuses femmes désireux de s'investir dans des activités économiques liées aux systèmes alimentaires.

La production n'est plus considérée comme une fin en soi mais bien comme le point de départ de nombreuses autres activités économiques. Cette tendance a été renforcée par une large campagne ces dernières années visant à promouvoir le « Consommer Local ».

Pour accompagner cette dynamique, le Salon de l'Agriculture, de l'Hydraulique, de l'Environnement et de l'Élevage du Niger (SAHEL) qui se tient chaque année depuis 2015, coorganisé par le RECA, les Ministères en charge de l'agriculture et de l'élevage, de l'environnement, de l'hydraulique et le HC3N, a donné une importance grandissante à l'exposition de produits locaux transformés mais également de stands de démonstration de matériel destiné à

la transformation et aux opérations de création de valeur ajoutée. Une gamme de plus de 400 produits a été recensée au fil des expositions annuelles dans le cadre du SAHEL.

De nombreuses autres foires, plus fréquentes et plus localisées, sont organisées par des réseaux de transformatrices pour donner davantage de visibilité aux activités menées, le plus souvent par des femmes et des groupements féminins, afin de proposer une gamme de plus en large de produits locaux alimentaires mais également de cosmétiques et autres accessoires. On a ainsi constaté que toutes les régions du Niger disposent, en fonction de leur particularités agroécologiques et géographiques propres, d'un vivier de petites entreprises formelles ou informelles qui, en se développant et en se professionnalisant, peuvent contribuer à l'émergence d'un tissu économique local pourvoyeur d'emplois et de croissance économique.

Des partenariats multiples permettent d'agir sur les différents domaines pouvant contribuer à développer et à sécuriser ce type d'activités avec :

- les universités pour le développement des filières de formation en agrobusiness ;
- les institutions chargées du contrôle, de la certification, de la métrologie pour renforcer les standards de qualité et pouvoir percer sur les marchés régionaux et internationaux ;
- les unités de transformation artisanales et semi industrielles, y compris celles promouvant la fortification alimentaire des produits avec un objectif d'amélioration de la nutrition ;
- les entreprises de marketing social afin de développer la demande et de contribuer à changer les mentalités pour que la consommation de produits nigériens accessibles géographiquement et économiques deviennent davantage un réflexe;
- les structures de financement mais également d'appui-conseil à destination des activités découlant des chaines de valeur agrosylvopastorales.

Le changement est en marche et ces avancées doivent être soutenues en particulier en accélérant les efforts pour un environnement plus favorable à la promotion du secteur privé, dans le secteur agricole et des systèmes alimentaires.



II.2.3. Axe stratégique 3 : Amélioration de la résilience des groupes vulnérables face aux changements climatiques, aux crises et aux catastrophes

Contenu et programmes de l'Axe 3

L'Axe 3 se propose de pallier les insuffisances constatées dans la gestion des crises tout en améliorant la capacité de réponse des ménages et des communautés face aux situations de déficit de production agricole ou pastorale et de catastrophes naturelles. Les mesures qui seront promues permettront de : (i) améliorer l'efficacité des mécanismes d'anticipation et de coordination des interventions en situation d'urgence ; (ii) contribuer à apporter des réponses appropriées et adaptées dans les situations d'urgence notamment par l'accroissement des stocks de réserves nationales de produits agricoles et alimentaires et la création des conditions pour assurer un continuum urgence-relèvement-développement pour les groupes socio-économiques les plus vulnérables ; et (iii) contribuer à l'élaboration d'un plan de gestion de risques intégrant divers types de risques auxquels font face les producteurs, les ménages et les communautés. L'indicateur d'effet retenu en 2011 est l''évolution du pourcentage de la population selon la forme d'insécurité alimentaire (insécurité alimentaire sévère, modérée ou en situation de sécurité alimentaire).

Cet axe a été mis en œuvre à travers :

- le PIP 9 dans le cadre du Plan d'Investissement 2012-2025 ;
- les PS 9 et 10 dans le cadre du Plan d'Action 2016-2020.

Ces programmes relèvent de la maîtrise d'ouvrage du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires, chargé de planifier, coordonner, suivre et rapporter leur mise en œuvre, à laquelle contribue divers administrations et acteurs non-étatiques.

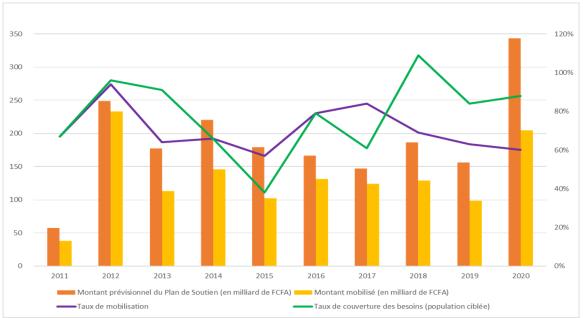
Réalisations et effets de l'Axe 3

Le niveau de financement cumulé de l'Axe 3 sur la période 2011-2020 atteint près de 860 milliards F CFA, ce qui en fait le met en 2ème position des axes ayant mobilisés le plus de financement. Cependant après une première phase (qui a coïncidé avec une importante crise alimentaire en 2012) qui a connu un taux de mobilisation excessivement élevé de plus de 400%, les modifications stratégiques et programmatiques apportés au 2ème Plan d'Action ont permis de revenir à des ordres de grandeur plus raisonnable avec un taux de mobilisation de 138%.

Certains indicateurs démontrent les progrès enregistrés grâce à cette mobilisation.

Concernant les indicateurs de résultat, on peut citer les niveaux de mise en œuvre des Plans de Soutien annuels aux Populations vulnérables qui représentent une composante importante de cet axe, qui oscillent entre 60% et 94%. Le taux de couverture de la cible estimée en insécurité alimentaire et nutritionnelle varie lui entre 40% et 110%. Le graphique ci-dessous compare les montants prévisionnels des Plans de Soutien annuels successifs avec les niveaux de mobilisations effectifs, qui comprennent les interventions du DNPGCA (financées par l'Etat et ses partenaires) et les opérations mises en œuvre directement par les partenaires opérationnels. Le Plan de Soutien 2020, dernière année du Plan d'Action 2016-2020 de l'Initiative 3N, a atteint un montant inégalé en raison d'une part des effets économiques et sociaux de l'épidémie de COVID 19 et d'autre part des inondations, qui ont entrainé une révision à la hausse des besoins.

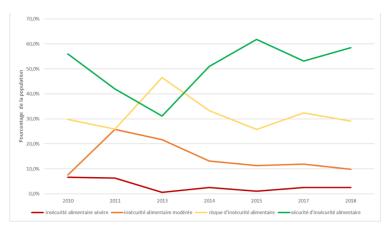
Graphique 4 : Évolution de la mise en œuvre des Plans de Soutien annuels aux populations vulnérables et taux de couverture des cibles



Parmi les instruments mobilisés par le DNPGCA pour assister les ménages affectés par l'insécurité alimentaire saisonnière, les distributions de céréales ciblées vers les ménages les plus vulnérables ont mobilisés un volume compris entre 20 000 tonnes et 100 000 tonnes selon les années, et les ventes de céréales à prix subventionné ont mobilisé entre 40 000 tonnes et 130 000 tonnes, avec un pic en 2012 année de grave crise alimentaire. Il s'agit là de 2 exemples d'instruments d'intervention pour, auxquels s'ajoutent d'autres opérations comme les ventes subventionnées d'aliment bétail ou encore le paiement contre travaux d'intérêt collectif.

En termes d'indicateurs d'effets, l'analyse de l'incidence de l'insécurité alimentaire montre l'évolution de la population en insécurité alimentaire sévère, modérée ou en situation de sécurité alimentaire.

Graphique 5 : Évolution du pourcentage de la population selon la forme d'insécurité alimentaire



Source: INS

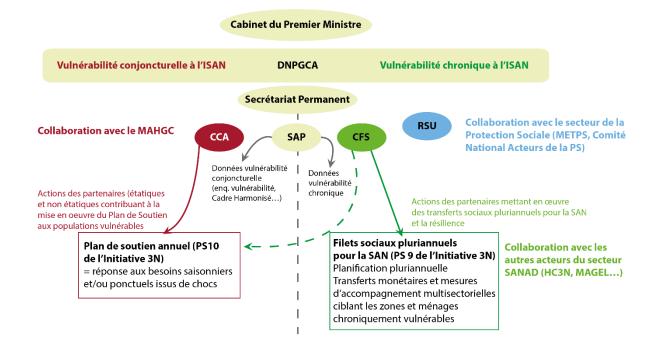
L'évolution des taux de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire favorablement, le Niger n'a pas connu de crise alimentaire d'ampleur depuis 2012, malgré un contexte humanitaire marqué par des épisodes difficiles (inondations. chocs sécuritaires. effets de la pandémie à Covid19). On peut noter que la manière de mesurer l'insécurité alimentaire évolue au fur et à mesure des années en particulier grâce au développement de l'outil « Cadre Harmonisé », commun aux pays de la sous-région pour estimer le nombre de personnes en besoin d'assistance alimentaire.

Analyse des acquis et défis de la mise en œuvre

Étant donnée sa situation géographique et les effets croissants du changement climatique, le Niger demeure structurellement confronté à des saisons des pluies erratiques et n'est pas à l'abri d'épisodes de sécheresses ou de pluies violentes qui affectent non seulement la performance de la production agropastorale nationale mais également la sécurité alimentaire de la population en particulier les ménages ruraux les plus pauvres. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Axe 3, les résultats de l'analyse de la vulnérabilité réalisée annuellement par le Système d'Alerte Précoce servent de base pour l'élaboration du Plan de Soutien annuel aux population vulnérables qui permet de planifier et de coordonner la mise en œuvre des actions d'atténuation et de réponse à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et l'appui aux moyens d'existence. Le DNPGCA et ses partenaires étatiques et non-étatiques ont progressivement fait évolué les outils d'intervention pour répondre plus efficacement aux besoins d'urgence tout en développant également des approches visant à sortir les ménages les plus vulnérables de leur précarité et à leur permettre de prendre part à l'effort national. A ce titre l'efficacité du DNPGCA n'est plus à démontrer et est reconnu dans la sous-région.

Le cadre stratégique de l'Initiative 3N qui combine les objectifs de réponse à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, de renforcement de la résilience et de développement agricole, permet de mettre en évidence les nécessaires complémentarité et synergies entre les actions du DNPGCA et la mise en œuvre des autres programmes stratégiques. En tirant les enseignements de la mise en œuvre de la 1ère phase de l'Initiative 3N, le Plan d'Action 2016-2020 a permis d'insister encore davantage sur le changement de paradigme indispensable pour sortir durablement les ménages vulnérables de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Les réponses saisonnières récurrentes dans des zones affectées par des chocs ne peuvent suffire à atteindre les effets recherchés et doivent être accompagnée de programmes structurants de filets sociaux, d'accompagnement vers les activités productives moins vulnérables aux aléas climatiques et adaptées aux ménages les plus fragiles. C'est ainsi que le DNPGCA, en s'inspirant du secteur de la protection sociale, a progressivement intégré les approches de filets sociaux pluriannuels pour accompagner plus durablement les ménages les plus pauvres tout en leur donnant progressivement les moyens de sortir de leur situation de dépendance. C'est aspects sont désormais couvert par le mandat de la Cellule Filets Sociaux (CFS).

Figure 1 : Cadre stratégique et organisationnel de l'action du DNPGCA



D'autres pratiques du DNPGCA ont également évolué pour rechercher des effets plus durables et combiner assistance alimentaire et promotion du secteur agricole. Ainsi les modalités de reconstitution des stocks nationaux (Stock National de Sécurité, Réserve Alimentaire Stratégique) s'appuient désormais sur la Stratégie Nationale d'Achats aux Petits Producteurs pour réaliser une partie croissante des achats directement aux petits producteurs ou via les organisations de producteurs ou leurs unions faitières. Ces pratiques gagneraient à être également davantage articulées avec les mécanismes de reconstitutions des stocks de proximité, en lien avec les banques de céréales communautaires ou encore des Maisons du Paysan et coordonnées avec les opérations de Ventes à Prix Modéré.

Globalement des avancées significatives ont été enregistrées dans une large gamme de domaines, tant au niveau technique que stratégique et institutionnel. Ceci a permis la mise en œuvre satisfaisante de l'Axe 3 et des progrès structurants dans la manière d'adresser la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, de créer des synergies avec d'autres soussecteurs (achats locaux, nutrition, restauration des terres, protection sociale, accès aux intrants agro-pastoraux) et de s'adapter à l'évolution des types de crises. Parmi les défis qui demeurent on peut citer la nécessité de renforcer davantage la coordination des actions des différentes cellules, de s'engager plus résolument vers l'approche programme et enfin d'améliorer le suivi des interventions pour démontrer les effets sur le niveau de vulnérabilité des ménages, en complément des actions structurantes dans le cadre d'autres stratégies sectorielles.

Encadré 3 : Évolution des actions de réponse à l'insécurité alimentaire pour s'adapter aux nouveaux enjeux dans le cadre de la mise en œuvre de l'Axe 3 de l'Initiative 3N

Le Niger a développé une expérience de plusieurs décennies pour répondre à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle saisonnière résultant des épisodes de sécheresse, d'invasions acridiennes et autres fléaux affectant les résultats des campagnes agricoles et pastorales et affectant les ménages les plus vulnérables (faim, malnutrition, décapitalisation, recours aux stratégies d'adaptation néfastes etc.).

À ce titre le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNPGCA), crée dans les années 1980 a progressivement renforcé l'efficacité de ces instruments d'intervention en tirant les enseignements des plus graves épisodes de crises alimentaires (2005, 2010, 2012). Depuis 2012, il a connu une accélération de son évolution organisationnelle et stratégique, grâce à la création d'un Secrétariat Permanent, puis d'une Cellule Filets Sociaux en son sein.

Grace à un dialogue et une collaboration rapprochée avec ses partenaires techniques et financiers, il cherche également à améliorer l'efficacité et l'efficience de ses interventions en faisant évoluer ses outils et modalités opérationnelles : implication des acteurs aux niveaux déconcentré et décentralisé, ciblage des bénéficiaires, développement des mécanismes de transferts monétaires, mesures plus précoces d'atténuation, complémentarités avec les actions régaliennes des ministères sectoriels etc.

Plus récemment le DNPGCA a également su s'adapter aux évolutions du contexte et aux nouveaux facteurs et profils de vulnérabilité :

- en intégrant les filets sociaux sous forme de transferts monétaires pluriannuels, il se dote d'instrument de protection sociale pour adresser les besoins des ménages structurellement pauvres qu'il faut accompagner plus durablement pour sortir de leur condition,
- en développant ses capacités de réponses aux chocs soudains, en collaboration avec le Ministère en charge de l'action humanitaire, il contribue à l'assistance alimentaire des ménages déplacés en raison de l'insécurité, ou victimes d'inondation,

• en testant des mécanismes de « protection sociale adaptative », il adapte ses interventions sous forme d'assistance alimentaire ou de transferts monétaires à des besoins émergents comme les effets socioéconomiques de l'épidémie de la Covid 19.

Il faut désormais poursuivre ces évolutions vertueuses et consolider ces acquis qui reposent sur la flexibilité, les capacités de coordination et de prises de décisions rapides, une concertation fluide entre acteurs, tout en sécurisant et pérennisant ses sources de financement qu'elles soient domestiques ou externes.



II.2.4. Axe stratégique 4 : Amélioration de l'état nutritionnel des nigériens

Contenu et programmes de l'Axe 4

Pour l'amélioration de l'état nutritionnel, l'Axe 4 prévoit des mesures et investissements visant à contribuer à : (i) la promotion de modèles de consommation alimentaire équilibrée, une bonne hygiène de vie en milieu rural et en milieu urbain ; (ii) la réduction de la prévalence des différentes formes de malnutrition à travers le passage à une échelle d'application plus grande de bonnes pratiques familiales essentielles ; (iii) la prise en charge efficace de la malnutrition aigüe dans les situations de crises à travers l'amélioration des capacités de prise en charge curative (y compris le dépistage) des cas de malnutrition aigüe (modérée et sévère); le renforcement du cadre institutionnel de la prise en charge de la malnutrition ; (iv) le renforcement du dispositif de contrôle sanitaire des denrées alimentaires (chaine de froid, hygiène, etc..) ; (v) le renforcement du Système national de surveillance nutritionnelle et (vi) d'évaluation des interventions de nutrition (SNIS, sites sentinelles, SAP, les enquêtes de nutrition). L'indicateur d'effet attendu est : « la vulnérabilité à la malnutrition est réduite ».

Cet axe a été mis en œuvre à travers :

- les PIP 10 dans le cadre du Plan d'Investissement 2012-2015 ;
- les PS 11 dans le cadre du Plan d'Action 2016-2020.

Ces programmes ont relevé dans un premier temps de la maîtrise d'ouvrage du Ministère de la Santé Publique (MSP), puis conjointement du MSP et HC3N suite à l'adoption d'une Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle (PNSN) couvrant non seulement le secteur sanitaire en lien avec la nutrition mais également une large gamme de secteurs contribuant à l'amélioration de l'état nutritionnel des nigériens. Ainsi le MSP et le HC3N se sont conjointement chargés de planifier, coordonner, suivre et rapporter la mise en œuvre de l'Axe 4, respectivement dans ses aspects spécifiques et sensibles à la nutrition.

Réalisations et effets de l'Axe 4

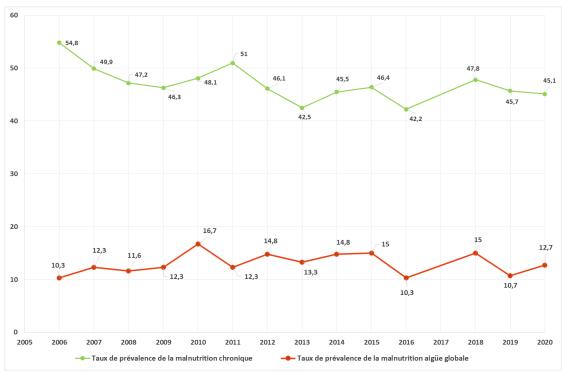
Le niveau de financement cumulé de l'Axe 4 sur la période 2011-2020 atteint près de 220 milliards F CFA. Les taux de mobilisation, pour les 2 plans d'actions, ont été largement supérieurs à 100%. Le taux de mobilisation exceptionnel de plus de 300% du premier plan d'investissement s'explique en grande partie par la réponse à la crise alimentaire et nutritionnelle de 2012 qui a entrainé une mise à l'échelle massive des services de prise en charge médicale des cas de malnutrition aigüe. Quant au taux de mobilisation très important de 200% du 2ème Plan d'Action, il découle du fait qu'une large gamme d'interventions a été réalisée au titre de la prévention de la malnutrition, au-delà des domaines d'action initialement prévus, en raison de l'adoption en cours de période de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle qui a marqué un tournant multisectoriel dans la manière d'investir dans le domaine de la nutrition.

Les principaux indicateurs de réalisation concernent le domaine des interventions spécifiques à la nutrition, relevant du secteur sanitaire, qu'elles soient curatives ou préventives. Le nombre d'enfants traités dans les centres de prise en charge de la malnutrition aigüe sévère, sur la période 2010-2020, a varié entre 330 000 et 430 000 selon les années, alors que le nombre de centres de récupération nutritionnel pour la prise en charge de la malnutrition aigüe, dans les structures sanitaires du pays, est de 2 555 tous programmes confondus. Les résultats de la prise en charge de la malnutrition dans ces centres présentent des taux de performance (taux de guérison, décès, abandon) supérieurs aux standards internationaux et en nette amélioration sur la période.

Les **indicateurs d'effets** concernant les interventions préventives sont encore difficiles à renseigner, mais l'état nutritionnel des enfants et des femmes enceintes profitent des avancées enregistrées dans plusieurs secteurs : amélioration des taux d'accès à l'eau potable, amélioration des taux de supplémentation en vitamines A, fer et acide folique, amélioration (encore trop timide) des taux d'allaitement exclusif, augmentation des taux de scolarisation des filles, en particulier au niveau secondaire etc.

Cependant les principaux indicateurs que sont les taux de prévalence des différentes formes de malnutrition ne démontrent pas encore une tendance satisfaisante à l'amélioration et restent globalement stables à des niveaux trop élevés. Le Niger est resté depuis 2006 au-dessus du seuil d'alerte et/ou seuil d'urgence pour les deux formes de la malnutrition.

Graphique 6 : Évolution des taux de prévalence de la malnutrition chronique et de la malnutrition aigüe globale



Source : INS

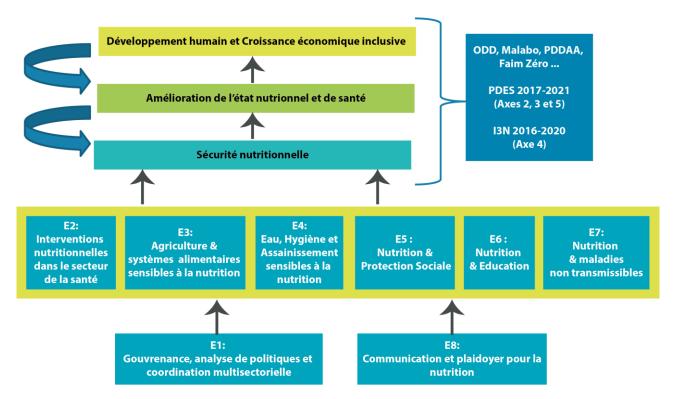
Acquis et défis de la mise en œuvre

La mise en œuvre de l'Axe 4 a connu des évolutions importantes au cours de la période, celles-ci sont le résultat de la volonté de changer profondément la manière de considérer la problématique de la malnutrition impulsée par la stratégie de l'Initiative 3N. Historiquement, depuis 2005, les efforts ont été concentrés sur le renforcement des capacités de prise en charge médicale des cas de malnutrition aigüe sévère des enfants, cette prise en charge est désormais pleinement intégrée aux services sanitaires et ses coûts sont progressivement intégrés au budget du Ministère de la Santé Publique. Etant donné le poids financier, économique et social que représente la malnutrition au Niger, un changement de paradigme a été opéré afin de concentrer davantage d'efforts et de moyens sur la prévention de la malnutrition qui doit s'attaquer à la réduction de la malnutrition chronique et des carences en micronutriments, afin d'améliorer globalement l'état nutritionnel de la population et donc de réduire également l'incidence de la malnutrition aigüe.

Cette évolution a nécessité l'élaboration d'un nouveau cadre stratégique multisectoriel impliquant l'ensemble des secteurs contribuant à une bonne nutrition, ce qui a abouti à l'élaboration de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle et de son 1er Plan d'Action couvrant la période 2017-2020.

Figure 2 : Cadre conceptuel de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle





L'adoption formelle de la PNSN et de son Plan d'Action en 2018 a permis d'engager de nombreux Ministères dans cette dynamique et de viser à renforcer leurs actions contribuant à l'amélioration de l'état nutritionnel, tout un instaurant des mécanismes de coordination et de gouvernance multisectorielle de la nutrition. De plus la mise en place d'une Plateforme d'Information sur la Nutrition (PNIN) au sein de l'Institut National de la Statistique a permis d'améliorer la compréhension des déterminants de la malnutrition et d'informer les orientations stratégiques, en exploitant les informations et données disponibles dans les différentes enquêtes et systèmes d'information sectoriels.

Ces avancées en termes d'engagement politique et de réformes favorables à un environnement plus propice à la nutrition se sont traduites par l'amélioration de la place du Niger dans l'indice Hunger And Nutrition Comitment Index (HANCI) qui est passé en quelques années de la 23ème place à la 12ème place (parmi 45 pays).

La mise en œuvre de la PNSN nécessite désormais des financements plus importants, ciblant un ensemble coordonné d'interventions sensibles et spécifiques à la malnutrition, préventives et curatives, dirigé prioritairement sur les zones les plus affectées et les groupes les plus vulnérables (enfants de moins de 5 ans, femmes enceintes et allaitantes, adolescentes). Il faut également prendre en compte les facteurs qui pèsent sur les efforts, tels les effets du changement climatique qui engendrent des pics d'insécurité alimentaire et nutritionnel, les situations d'instabilité dans certaines zones qui affectent l'accès et le fonctionnement des services sociaux de base (en particulier l'eau et la santé) ou encore la croissance démographique qui alimente le cercle vicieux de la transmission intergénérationnelle de la sous-nutrition.

Encadré 4 : Un changement de paradigme pour adresser la problématique de la nutrition à travers la mise en œuvre de l'Axe 4 de l'Initiative 3N

La prise de conscience de l'effet de l'état nutritionnel de la population sur la pauvreté, les inégalités et le développement socio-économique, permet d'élaborer des approches plus pertinentes et plus ambitieuses pour adresser ce défi. Au Niger, l'élaboration de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle à l'horizon 2025, comme réponse multisectorielle à la malnutrition, a fait l'objet d'un processus particulièrement innovant, rassemblant une large gamme d'acteurs, et impliquant le soutien et l'expertise techniques de divers partenaires mais également des chercheurs et acteurs nationaux particulièrement compétents sur cette problématique. Des représentants de l'ensemble des Ministères sectoriels et de nombreuses organisations de la société civile ont été formés et sensibilisés aux enjeux et déterminants de la malnutrition. À travers une approche participative et inclusive, les changements à impulser dans le cadre de cette politique et les objectifs visés dans les différents secteurs contributifs ont été identifiés en s'inspirant des connaissances et résultats de recherche internationale (il est par exemple démontré que pour prévenir la malnutrition, 80% des efforts relèvent d'autres secteurs que celui de la santé).

Ce processus a permis de définir de manière consensuelle les 8 piliers ou « Engagements » qui structurent la politique nationale, puis d'élaborer pour chacun d'entre eux un Plan d'Action budgétisé. Chaque engagement implique plusieurs secteurs et Ministères, qui ont chacun identifié les actions à renforcer pour améliorer l'impact de leurs interventions sectorielles sur l'état nutritionnel de la population. Ces actions consistent à la fois en la mise à l'échelle et une meilleure priorisation des investissements dans certains services publics particulièrement déterminants (aspects hard), et en une intégration plus systématique de la nutrition à toutes les phases de la programmation et du suivi de l'action publique (aspects soft). Les aspects de communication et mobilisation sociale, et d'incitation aux changements de comportements sont ressortis comme des éléments cruciaux et transversaux devant impliquer toutes les forces vives de la société.

Pour impulser et coordonner ces efforts, le Ministère de la Santé Publique, à travers la Direction de la Nutrition, et le HC3N ont travaillé conjointement pour mettre en place des instances et mécanismes multisectoriels de gouvernance de la nutrition par la création d'instances de pilotage à savoir un Comité Technique de la PNSN et un Comité d'Orientation Stratégique au niveau ministériel.

Cette dynamique a ainsi permis de ne plus considérer la nutrition uniquement à travers la problématique de la prise en charge médicale de la malnutrition aigüe, mais en visant plus globalement la réduction de la malnutrition chronique et l'amélioration de l'état nutritionnel des nigériens à travers une large gamme d'interventions tant dans le domaine de la santé, que des systèmes alimentaires, de l'eau et assainissement, de l'éducation, de la protection sociale, de la réponse aux chocs etc.).

II.2.5. Axe stratégique 5 : Animation, coordination de l'Initiative 3N et impulsion des réformes

Contenu et programmes de l'Axe 5

L'Axe 5 du cadre stratégique de l'Initiative 3N prévoit la mise en place un cadre mobilisateur et fédérateur pour : (i) maintenir un effort croissant et continu en matière de financement des investissements pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement agricole durable à travers la mobilisation plus importante des ressources publiques et privées ; (ii) assurer une Gouvernance et une coordination efficaces, à travers la mise en place de dispositif de gouvernance transparente, participative et inclusive, la mobilisation des communautés rurales et urbaines ainsi que les parties prenantes autour des objectifs de l'Initiative 3N et le renforcement institutionnel du Haut-Commissariat créé à cet effet. Les indicateurs retenus en 2011 sont :

- Les acteurs ont accès aux financements et les réformes appropriées sont mises en place ;
- Les acteurs et les parties prenantes sont mobilisés et responsabilisés dans la mise en œuvre de l'Initiative 3N :
- La gouvernance, la coordination et le suivi évaluation de l'Initiative sont bien assurés.

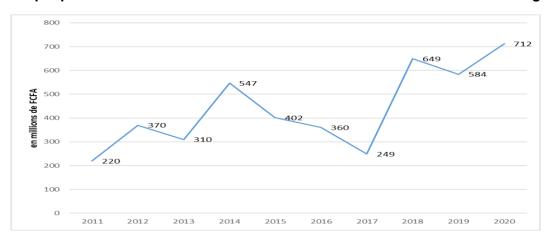
Cet axe a été mis en œuvre à travers :

- les PIP 11 dans le cadre du Plan d'Investissement 2012-2015 ;
- les PS 12 dans le cadre du Plan d'Action 2016-2020.

Ces programmes relèvent de la maîtrise d'ouvrage du Haut-Commissariat à l'Initiative 3N, administration de mission créée à cet effet et rattaché au Cabinet du Président de la République.

Réalisations et effets de l'Axe 5

Le niveau de financement cumulé de l'Axe 5 sur la période 2011-2020 atteint près de 100% avec 85 milliards de FCFA mobilisés sur une planification prévisionnelle d'environ 90 milliards de FCFA sur l'ensemble de la période. En effet, le Haut-Commissariat à l'Initiative 3N (HC3N) assurant la maîtrise d'ouvrage de cet axe stratégique a pu exécuter sur la période 2011-2020 près de 4,8 milliards de FCFA. La mobilisation des ressources aussi s'est traduite par des inscriptions sur le budget national à travers le Programme opérationnel 231 "Sécurité Alimentaire, Nutritionnelle et Développement Agricole Durables ou Initiative 3N" de la Présidence de la République. Le budget du HC3N sous financement Budget National connu une nette évolution sur la période 2011-2020. C'est ainsi que ce financement est de 560 millions en 2011 pour un niveau d'exécution de 220 millions soit 39,2% de taux d'exécution. En 2020, ce budget s'élève à 789 millions de FCFA avec un taux d'exécution 90,2% soit 712 millions de FCFA de réalisation ce qui dénote de la fois d'une meilleure performance en matière de mobilisation de ressources mais aussi d'une meilleure performance dans l'exécution (voir graphique ci-dessous). Cela a permis d'améliorer la gouvernance en termes de coordination du secteur (au niveau national, régional, départemental et communal), le renforcement des mécanismes de mise en œuvre de l'Initiative 3N et le renforcement des capacités des acteurs opérationnels.



Graphique 7 : Évolution des montants exécutés du HC3N de 2011 à 2020 - Budget National

En ce qui concerne les **principaux indicateurs de réalisations** de l'Axe 5, des progrès notoires ont été enregistrés.

En effet, les instances de gouvernance aux niveaux central, déconcentré et décentralisé ont été mises en place et ont contribué à améliorer la coordination, la responsabilisation des acteurs, le suivi des réalisations dans le secteur. En plus des réunions du Comité Interministériel d'Orientation (CIO) présidées par le Chef de l'Etat, et des Comités de Pilotage Multisectoriel des Programmes Stratégiques, animés sous la responsabilité des institutions Maîtres d'Ouvrage des Programmes Stratégiques, les instances aux niveaux communal, départemental et régional se sont tenues de manière périodique et en fonction des situations spécifiques. Au total se sont plus de 1 000 réunions qui se sont tenues pour traiter des enjeux du secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du développement agricole durable, sous l'égide des institutions responsables, et rassemblant une large gamme de parties prenantes.

Le **nombre de réformes structurantes impulsées** directement par le HC3N pour améliorer la performance du secteur et lever les goulots d'étranglement atteint le nombre de 7 auxquelles s'ajoutent des réformes portées directement par les institutions de mise en œuvre (dans le domaine des engrais, des semences, du foncier etc.).

Le **nombre de projets** contribuant au financement et à la mise en œuvre de l'Initiative 3N a atteint 119 à l'issue du 2^e Plan d'Action de l'Initiative 3N.

Parmi les indicateurs d'effet de la mise en œuvre de l'Axe 5, le plus significatif demeure le niveau de financement mobilisé au titre des plans d'actions successifs de l'Initiative 3N.

Tableau 2 : Niveaux de finan	cement global de	es axes sur la	période

	Financements 2011-2015			Financements 2016-2020			TOTAL 2011-2020		
	Prévisionnels	Mobilisés	Taux de mobilisation	Prévisionnels	Mobilisés	Taux de mobilisation	Prévisionnels	Mobilisés	Taux de mobilisation
Axe 1	735,25	307,93	42%	968,17	601,317	62%	1703,42	909,25	53%
Axe 2	50,00	141,16	282%	275,47	296,255	108%	325,47	437,42	134%
Axe 3	115,00	524,32	456%	243,95	336,91	138%	358,95	861,23	240%
Axe 4	50,00	164,78	330%	18,27	52,3	286%	68,27	217,08	318%
Axe 5	50,56	56,18	111%	40,75	29,53	72%	91,31	85,71	94%
Total	1000,81	1194,37	119%	1546,61	1316,312	85%	2547,42	2510,68	99%

Milliards de FCFA

Le premier plan d'investissement a été financé à hauteur de 119%, avec un taux d'exécution global de 80%, les financements mobilisés ont dépassé les montants prévisionnels, mais avec des écarts importants de taux de mobilisation d'un Axe à un autre (certains Axes ont reçu moins de la moitié des financements nécessaires, quand d'autres ont reçu plus de 5 fois les montants prévus initialement). Ces déséquilibres ont été largement atténués pendant la mise en œuvre du 2^e Plan

d'Action de l'Initiative 3N. D'un montant prévisionnel supérieur de 50% au montant du 1^{er} Plan d'investissement, le Plan d'Action 2016-2020 a mobilisé 85% des financements prévus, soit plus de 1 300 milliards F CFA mobilisés, avec un taux d'exécution de 70%. Globalement, sur l'ensemble des 2 Plans d'Action le taux de mobilisation a atteint 99%, soit près de 300 milliards de F CFA par an investis dans la mise en œuvre de l'Initiative 3N au cours de la période.

Acquis et défis de la mise en œuvre

L'enjeu crucial de la gouvernance et de la création d'un environnement favorable à la mise en œuvre de la politique sectorielle a justifié la création du HC3N par décret N°2011-407 PRN du 6 septembre 2011, en tant qu'administration de mission en charge d'assurer la coordination multisectorielle pour la réalisation des objectifs de la politique sectorielle, la planification, les études techniques, économiques et financières, la mobilisation des financements et des acteurs, l'impulsion des réformes et le suivi et évaluation. A cette fin, des instances multisectorielles et multi-acteurs ont été mises en place à tous les niveaux de la gouvernance multisectorielle et ont permis de responsabiliser les acteurs chargés du pilotage des sous-secteurs et de la maitrise d'ouvrage des Programmes Stratégiques. L'instance de gouvernance suprême le Comité Interministériel d'Orientation, grâce à la tenue de réunions périodiques permettant d'impliquer les Ministères concernés, de faire remonter les préoccupations stratégiques et de susciter des orientations et prises de décision à haut-niveau, a joué un rôle majeur pour maintenir un niveau important de mobilisation des acteurs et des moyens financiers.

Le dynamisme des instances au niveau régional, en particulier les Comités Techniques Régionaux a également contribué à l'implication d'une large gamme de parties prenantes, au renforcement de leurs capacités de coordination et à l'alignement des projets et des interventions des ONG aux priorités et programmes stratégiques de l'Initiative 3N. Cette concertation plus systématique entre les services déconcentrés des différents sous-secteurs, les collectivités territoriales, les organisations de la société civile, les organisations de producteurs, a ainsi joué un rôle essentiel pour une mobilisation globale.

Certains outils et approches spécifiques ont été développés pour piloter des modalités de mise en œuvre de l'Initiative 3N et de programmes de renforcement de la résilience mieux ciblés et plus efficaces, qui reposent davantage sur la responsabilisation des acteurs locaux et en particulier les Communes, identifiées comme véritable « porte d'entrée » de la mise en œuvre de l'Initiative 3N. Parmi ces outils, l'approche Communes de Convergence, a contribué à impulser un rapprochement d'acteurs de différents secteurs, pour des interventions conjointes, mieux adaptés aux contextes locaux et avec un engagement plus fort des collectivités territoriales.

Le suivi-évaluation de la mise en œuvre de l'Initiative 3N a représenté un défi important en raison du nombre de sous-secteurs et d'acteurs impliqués. Cependant des progrès remarquables ont pu être enregistrés grâce aux divers outils mis en place puis systématisés. Le rapportage régulier destiné au CIO, la contribution aux rapports de mise en œuvre du PDES, la mise en place de systèmes de suivi et de systèmes d'information dans certains domaines spécifiques auprès des institutions maîtres d'ouvrage, mais aussi et surtout la systématisation des Revues annuelles des Dépenses Publiques du secteur et des Revues annuelles conjointes sous-sectorielles et sectorielle, ont permis de suivre la mise en œuvre des Programmes Stratégiques, d'identifier les goulots d'étranglement et de prendre les mesures correctives nécessaires. Cependant l'une des difficultés persistantes demeure la prise en compte et la valorisation des interventions des acteurs non-étatiques et des financements ne passant pas par le budget national que les systèmes de suivi des Ministères ne captent pas systématiquement. Des exercices périodiques de collecte d'informations auprès des projets et programmes d'une part et des ONG (en collaboration avec leur Ministère de tutelle) et Agences des Nations Unies d'autres part ont permis de combler en partie ces lacunes. Le recours à l'« approche programme », si elle a connu des progrès grâce à l'application de la réforme des finances publiques n'est pas encore pleinement adoptée par l'ensemble des partenaires techniques et financiers du secteur.

Le secteur de la SAN/DAD a d'ailleurs été l'un des précurseurs dans la mise en œuvre de la réforme des finances publiques, avec le recours, dès 2016 de manière anticipée, aux outils de programmation pluriannuels et aux projets annuels de performance afin de renforcer la prévisibilité des besoins et de soutenir le plaidoyer auprès de l'Assemblée Nationale et du Ministère des Finances pour des arbitrages budgétaires permettant d'atteindre les objectifs fixés par la politique sectorielle. Ceci représente un enjeu important dans un contexte de rareté des ressources, et de pression de certains secteurs régaliens dans le contexte sécuritaire régional dégradé. Les institutions du secteur ont également eu recours aux Contrats de Performance entre l'Etat et des établissements publics cruciaux pour leur rôle dans le secteur (OPVN, CAIMA, RECA, FISAN...) afin d'améliorer la délivrance des services et d'assurer une meilleure redevabilité.

Les réformes les plus nombreuses et les plus visibles sont bien sûr les réformes sectorielles impulsées par le HC3N pour améliorer la performance du secteur à travers le développement de services aux producteurs et aux ménages ruraux, en particulier la création du FISAN, de l'APCA, des Maisons du Paysan, mais également l'élaboration de nouvelles stratégies sous-sectorielles telles que la SNALAPP, ou encore dans les domaines des semences, des engrais (voir encadré n°5).

Ce dynamisme du secteur, l'engouement des partenaires et l'amélioration globale de l'environnement propice aux réformes et aux évolutions vertueuses structurantes, démontre la reconnaissance et la légitimité acquises au fil du temps par le HC3N. Sa valeur ajoutée résulte en particulier de son expertise dans la gouvernance multisectorielle et multi-acteurs, de son rôle tant dans le domaine des grands enjeux stratégiques de développement que dans l'anticipation et la réponse aux urgences résultant de chocs et de crises, et surtout de son parti pris d'accompagnement et de renforcement des acteurs aux niveaux déconcentré et décentralisé. Autant de particularités qu'il faut veiller à entretenir en évitant le risque de duplication ou de concurrence des mandats avec les Ministères et institutions maîtres d'ouvrage des Programmes Stratégiques.

Encadré 5 : Mise en place d'une gamme de services de proximité aux producteurs grâce aux réformes impulsées dans le cadre de la mise en œuvre de l'Axe 5 de l'Initiative 3N

Dans son mandat de gouvernance, de mobilisation des acteurs et des financements et d'impulsion des réformes, le HC3N a suscité un ensemble de réformes visant à rendre le secteur plus performant en améliorant la disponibilité et l'accessibilité d'une large gamme de services aux petits producteurs et acteurs des chaînes de valeur des systèmes alimentaires. Certaines de ces réformes ont été portées par le HC3N d'autres ont émergé, portées par les institutions maîtres d'ouvrage des programmes de l'Initiative 3N du fait du regain d'intérêt pour le secteur et de l'effervescence des initiatives et dynamiques en cours.

- La création du Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FISAN) a permis d'harmoniser et de systématiser les pratiques de subventions adossées au crédit et de mettre en place un fonds de garantie en vue de pérenniser et mettre à l'échelle des modalités développées dans le cadre de projets pilotes. Créé en 2016, le FISAN a acquis en août 2019 le statut d'Établissement Public de Financement. Entre 2016 et 2020, 15 milliards F CFA ont été investis pour le financement des petits producteurs. Cette réforme permet également l'accompagnement des institutions financières pour qu'elles jouent pleinement leur rôle dans le soutien au secteur productif en milieu rural.
- L'opérationnalisation du Système National de Conseil Agricole (SNCA) par la création de l'Agence de Promotion du Conseil Agricole (APCA) en août 2019 en tant qu'Etablissement Public à Caractère Administratif (EPA). L'APCA a permis de redynamiser le domaine du conseil agricole, qui est désormais dispensé par une gamme d'acteurs publics, parapublics ou privés, au plus près des producteurs, afin de leur permettre d'inscrire leurs activités dans une logique économique de rentabilité et d'amélioration de leurs revenus et de leurs conditions de vie.

- Les réformes au niveau décentralisé et local ont porté sur la création des Plateformes de Services Intégrés aux producteurs communément appelé « Maisons du Paysan ». Les MP visent à offrir une gamme de services adaptés aux besoins locaux dans les domaines de la formation, de l'accès aux intrants, des infrastructures de stockage, des services de réparation etc. Près de 40 Communes disposent déjà de ces infrastructures complètes. On recensait à la fin de l'année 2020, entre autres, parmi les infrastructures constituant la Maison du Paysan : 174 magasins Communaux de Stock de Sécurité Alimentaire, 125 Centrales Communales d'Approvisionnement en Intrants Agricoles, 128 Centrales Communales d'Approvisionnement en Aliments pour Bétail, 157 Radios Communautaires, 75 Institutions de Micro-Finances, 230 Centres de Formation aux Métiers, 23 Centres de Réparation et de Location des Matériels Agricoles, etc. Les outils de gestion de ces équipements ont été élaborés et diffusés pour permettre leur application par les autorités communales. La gestion des Maisons du Paysan a fait l'objet de manuels et outils diffusés auprès des acteurs locaux et est en passe d'être officiellement transférées aux Communes. Un décret est en cours pour donner aux MP le statut d'Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial.
- D'autres initiatives ont été promues telles que l'élaboration de la Stratégie Nationale des Achats Locaux auprès des Petits Producteurs (SNALAPP) adoptée par décret pour développer les débouchés des produits agricoles. La politique foncière et la généralisation des Schémas d'Aménagement Foncier (SAF), sous l'égide du MAG/EL, doivent permettre de sécuriser l'accès à la terre et ainsi faciliter et promouvoir les investissements privés dans les activités productives. De même l'élaboration de la politique semencière ou encore la réforme du secteur des engrais visent à moderniser les pratiques dans ces domaines.

Ces réformes et initiatives ont permis de mobiliser largement les acteurs du secteur et de promouvoir une approche programme qui permet l'alignement des interventions aux priorités sectorielles définies par la politique nationale ainsi que le renforcement des capacités des différentes parties prenantes. Le HC3N a ainsi créé une dynamique conjointe qui amène tous les partenaires du secteur à contribuer directement à la mise en œuvre de ces réformes et programmes prioritaires de manière harmonisée pour éviter le fractionnement des initiatives et favoriser des changements systémiques et durables.



Réunion du Comité Interministériel d'Orientation 'CIO) de la mise en œuvre de l'Initiative 3N

II.3. Difficultés rencontrées et leçons apprises

Au cours des 10 ans de mise en œuvre de la stratégie de l'Initiative 3N, l'accompagnement rapproché des acteurs de mise en œuvre et les nombreux exercices de rapportage, bilan et revues sectoriels ont permis de mettre en évidence les principaux défis et contraintes rencontrées. Parmi lesquels, on peut citer en particulier :

Dans le domaine de la mobilisation des financements :

- la mobilisation du budget national a connu des insuffisances dans les inscriptions des institutions du secteur ou encore des retards dans la libération et la mise en place des crédits, cette situation a également pu avoir des effets en cascade du fait de certains indicateurs d'appui budgétaire non atteint qui ont réduit les appuis escomptés;
- certains domaines de la stratégie, tel que les sous-secteurs de l'élevage, de la valorisation des sous-produits forestiers non-ligneux et des espèces à cycle court, bénéficient d'un nombre très faible de projets en exécution sous tutelle ;
- les financements externes ne sont pas toujours suffisamment alignés ou traçables du fait d'une application encore partielle de l'approche programme par certains partenaires techniques et financiers, mais aussi du fait d'une organisation à améliorer dans le pilotage par le gouvernement des instructions des projets sur financements extérieurs.

Dans le domaine des investissements en infrastructures et travaux d'aménagement lourds, on peut regretter le nombre encore limité d'opérateurs économiques compétitifs et d'entreprises d'envergure.

Dans le domaine de la promotion d'une approche chaîne de valeur et du secteur privé dans les systèmes alimentaires, les avancées sont contraintes par l'absence d'une Stratégie Nationale de Développement des Filières et Chaines de Valeur.

Dans le domaine du pilotage et du suivi de la mise en œuvre :

- certains mécanismes de coordination intra ou intersectoriel ont été insuffisamment efficaces et n'ont pas toujours permis d'assurer une priorisation et une complémentarité efficaces des interventions. Cela peut être le cas par exemple entre les interventions d'urgence en réponse à l'insécurité alimentaire, les mesures de filets sociaux pluriannuels et les actions mise en œuvre par les Ministères sectoriels ou encore entre les interventions dans certains domaines productifs et les actions de promotion du commerce et du secteur privé;
- les systèmes d'information chargés de renseigner les réalisations et indicateurs de résultats et d'effet dans les différents sous-secteurs ne sont pas toujours fonctionnels ou suffisamment efficaces, ce qui peut peser sur les capacités de réorientation et de prise de décisions correctives.

Mais la mise en œuvre des programmes des différents axes a également permis de tirer des enseignements et d'identifier des pistes d'amélioration prometteuses. Parmi elles ont peux citer :

- l'adaptation des moyens et des modalités de mobilisation des fonds inscrits au budget national aux enjeux et calendrier du secteur
- le renforcement des capacités des administrations dans le domaine des procédures de passation des marchés;
- le renforcement de la délégation des moyens d'investissement et de fonctionnement des administrations et services au niveau déconcentré ;
- le renforcement des mesures de soutien aux chaines de valeur et de création d'un environnement favorable aux investissements privés dans le secteur ;

10 ANS DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE DE L'INITIATIVE 3N 2011-2020

- la formulation de stratégies et projets dans le domaine de l'appui à certaines filières insuffisamment soutenues telles que les productions forestières, fauniques, halieutiques et apicoles ;
- l'appui aux capacités de coordination et de concertation des Ministères et institutions du secteur pour améliorer l'alignement et la valorisation des interventions des acteurs non-étatiques ;
- le renforcement des mécanismes de programmation conjointe et de suivi-évaluation au sein des programmes des différents axes par l'appui aux systèmes statistiques et aux exercices de revues conjointes;
- l'amélioration de la circulation de l'information entre les acteurs de la mise en œuvre de l'Initiative 3N des niveaux décentralisé et déconcentré vers le niveau central et réciproquement.

La nouvelle phase de mise en œuvre de l'Initiative 3N veillera ainsi à consolider les acquis et à accélérer les avancées sur ces aspects spécifiques.

III. PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS POUR LA PHASE 2021-2025

III.1. Perspectives

Les résultats de la mise en œuvre de l'Initiative 3N depuis 2011 démontrent des avancées significatives dans le domaine du développement agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, contribuant ainsi aux acquis du Programme de Renaissance (phase I et II) et à la mise en œuvre du Plan de Développement Economique et Social. Pendant la première phase de mise en œuvre, l'Initiative 3N a permis d'impulser et initier des réformes structurantes et de s'attaquer aux causes profondes des vulnérabilités alimentaires et nutritionnelles avec comme leviers l'amélioration des bases productives et l'accès renforcé à certains moyens de productions. La mise en œuvre s'est poursuivie pendant la phase 2016-2020 en abordant davantage une approche fondée sur la promotion des chaines de valeurs pour améliorer la valorisation, la transformation et commercialisation des produits agrosylvopastoraux et leur présentation sur les marchés, mais également en initiant une nouvelle politique de lutte contre la malnutrition et en rendant les mesures ciblées de réduction de l'insécurité alimentaire plus efficaces.

Ainsi la « Transformation du Monde Rural » est déjà pleinement en marche et l'Initiative 3N demeure un cadre de référence particulièrement pertinent en matière sécurité alimentaire et nutritionnelle et de développement agricole durables pour le pays.

Les ajustements nécessaires dans le cadre de l'élaboration du prochain Plan d'Action quinquennal 2021-2025 sont identifiés et permettront de renforcer encore la gouvernance ainsi que la planification opérationnelle et le suivi de l'Initiative ainsi que le renforcement des chaines de valeur et la promotion du secteur privé pour accélérer les tendances vertueuses enregistrées. Cette nouvelle phase contribuera à mettre à l'échelle les bonnes pratiques et à susciter de nouvelles initiatives innovantes, en poursuivant le rapprochement avec de nouveaux types d'acteurs et de nouvelles initiatives, tel que l'Agence Nationale pour la Société de l'Information, les incubateurs d'entreprises, les universités et institutions de recherche, les services de formation professionnelle et technique etc.

Parmi les domaines d'action qui devront être reconduits et renforcés pour contribuer à tirer les enseignements des phases précédentes, on peut citer en particulier :

- La mise en place d'un programme de renforcement des capacités des acteurs, et en particulier de soutien aux collectivités décentralisées pour accompagner la décentralisation et en particulier accélérer l'appropriation des outils de gestion pour l'opérationnalisation de la Maison du Paysan mais également améliorer l'efficacité de la gouvernance du secteur à travers les instances prévues à cet effet à tous les niveaux;
- Le soutien renforcé à la valorisation, transformation et la commercialisation des produits agrosylvopastoraux et halieutiques pour des chaînes de valeur plus performantes, pourvoyeuses d'emploi et de revenus substantiels aux producteurs ruraux et urbains ;
- La poursuite des efforts de réalisation d'infrastructures de soutien aux systèmes alimentaires et chaines de valeur tels que les pistes de desserte, comptoirs de commercialisation, magasins de stockages, dispositif de contrôle de qualité etc.;
- La professionnalisation des acteurs des systèmes alimentaires maitrisant à la fois les aspects techniques, organisationnels et financiers pour promouvoir l'agrobusiness et le secteur privé ;
- La poursuite des efforts de restauration de l'environnement, de gestion durable des ressources naturelles, de promotion de technologies vertes dans un contexte d'effets croissant du changement climatique et de la désertification ;

- L'accélération des interventions multisectorielles et coordonnées de prévention de la malnutrition et la mise en œuvre de mécanismes de protection sociale à travers des investissements structurants en complément des actions de traitement de la malnutrition et des réponses ponctuelles à l'insécurité alimentaire;
- La prise en compte de manière systématique et transversale de l'autonomisation des femmes et des jeunes pour accélérer les effets d'une croissance plus équitable et partagée qui promeut l'égalité des chances.

III.2. Orientations pour l'élaboration de la phase 2021-2025

Dans la continuité des plans précédents, en prenant actes des enseignements tirés et des enjeux actuels et perspectives d'avenir, des orientations prioritaires et réajustements nécessaires ont été identifiés en lien avec chaque axe stratégique et seront déclinées en programmes et activités spécifiques dans le cadre du prochain Plan d'Action quinquennal de l'Initiative 3N couvrant la période 2021-2025.

Axe Stratégique 1 : Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques

La planification de la mise en œuvre de cet axe devra permettre de développer encore davantage les cultures irriguées, avec un effort plus important dans le domaine rizicole, et la production d'autres produits de grande consommation tel que le lait, la viande ou le sucre mais également les filières n'ayant pas fait l'objet de suffisamment de soutien pendant les phases précédentes.

Les investissements dans les systèmes de production et en particuliers les systèmes alimentaires devront prendre davantage en compte certains éléments essentiels tels que :

- Les guestions d'accès équitable et de sécurisation foncière ;
- L'accessibilité financière et physique aux intrants, aux infrastructures et aux équipements;
- La promotion des systèmes productifs durables et incluant des produits à haute valeur nutritive;
- La promotion des activités rurales fortement pourvoyeuses d'emploi en particulier pour les femmes et les jeunes ;
- Le développement des relations et de la collaboration avec de nouveaux acteurs en vue de susciter des initiatives innovantes dans le domaine des nouvelles technologies et de l'agrobusiness.

Axe Stratégique 2 : Approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agricoles et agroalimentaires

Tenant compte des insuffisances dans le soutien et la promotion d'une approche chaine de valeur et des investissements privés dans le secteur, et pour tirer profit des évolutions attendues dans le cadre de l'intégration sous-régionale et de l'entrée en vigueur de la ZLECAF, certains éléments essentiels ont été identifiés tels que :

- Accélérer la mise en œuvre de stratégies et d'actions dans les domaines de la professionnalisation et la formalisation des acteurs, la normalisation/certification, l'accès aux services tels que l'énergie, les TIC, l'appui-conseil et le financement;
- Prendre des mesures pour améliorer l'environnement des affaires et promouvoir le développement et les investissements du secteur privé dans le domaine des systèmes alimentaires, en particulier à travers des mesures fiscales adaptées et incitatives ;
- Soutenir la valorisation des produits par le soutien aux activités de conservation, transformation, commercialisation, consommation ;
- Susciter une augmentation de la demande en produits locaux.

Axe Stratégique 3 : Amélioration de la résilience des groupes vulnérables face aux changements climatiques, aux crises et aux catastrophes

Les progrès et évolutions initiées dans les interventions de réduction de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire doivent être poursuivis, notamment en : i) renforçant les efforts de programmation conjointe et multisectorielle dans le domaine du renforcement de la résilience, iii) améliorant l'articulation stratégique, programmatique et technique entre les réponses conjoncturelles à l'insécurité alimentaire saisonnière et la prise en charge de la vulnérabilité chronique des ménages les plus pauvres à travers les instruments de la protection sociale.

Parmi les éléments qui devront être pris en compte de manière plus significative :

- Assurer une meilleure intégration et complémentarité des interventions à court, moyen et long terme de réduction de la vulnérabilité : dans le cadre des dispositifs de filets sociaux et des réponses saisonnières, de l'opérationnalisation du registre social unifié, ou encore de la généralisation d'une approche Nexus en particulier dans les zones fragiles confrontés aux effets de l'insécurité :
- Adapter les capacités de réponses et de coordinations aux chocs soudains (inondations, mouvements de population, épidémies);
- Sécuriser les sources et mécanismes de financement pérennes mais aussi réactifs aux chocs dans les domaines ciblés ;
- Renforcer l'adaptation des outils d'anticipation, prévention et réponse au contexte et enjeux du milieu pastoral;
- Faciliter l'accès aux ménages les plus vulnérables à des services adaptés dans divers secteurs (foncier, moyens de production, formation, éducation, services sociaux de base, financement...) pour contribuer à réduire leur vulnérabilité et les rendre actifs et productifs.

Axe Stratégique 4 : Amélioration de l'état nutritionnel des nigériens

Il s'agit de poursuivre la tendance initiée grâce à l'adoption de la PNSN en accélérant les investissements dans les interventions multisectorielles sensibles à la nutrition, tout en maintenant et renforçant les capacités de prise en charge médicale des cas de malnutrition par les structures sanitaires. Ceci doit passer notamment par :

- Le renforcement des capacités des Ministères et institutions concernées pour internaliser pleinement la nutrition dans les stratégies sectorielles, la programmation y compris la budgétisation et les outils de suivi ;
- La priorisation, dans les différents secteurs, d'interventions ayant un impact plus fort sur l'amélioration de l'état nutritionnel, en particulier celui des groupes cibles tels que les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les adolescentes ;
- Le maintien des capacités techniques, humaines et financières pour assurer la prise en charge de la malnutrition aigüe dans les structures sanitaires ;
- La nécessité d'une communication nationale de grande envergure de tous les secteurs de la société pour que tous les nigériens s'approprient les connaissances sur les déterminants de la malnutrition (carences en micronutriments, sous-nutrition et surnutrition) et ses conséquences.

Axe Stratégique 5 : Animation, coordination de l'Initiative 3N et impulsion des réformes

Les phases précédentes ont révélé l'importance de cet axe pour la coordination, pour mobiliser les financements, renforcer les capacités des acteurs de mise en œuvre et impulser les réformes. Parmi les progrès que la nouvelle phase devra susciter :

• La poursuite des efforts d'accompagnement et de renforcement des acteurs, en particulier au niveau local pour assurer la gouvernance multisectorielle ainsi que la gestion des outils de l'Initiative 3N ;

10 ANS DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE DE L'INITIATIVE 3N 2011-2020

- Le soutien aux administrations du secteur pour la mobilisation des financements du budget national et la délégation des crédits au niveau déconcentré ;
- L'amélioration des systèmes de suivi permettant de disposer de données fiables et régulières sur les niveaux de mise en œuvre des programmes et les effets de la politique sectorielles ;
- Le soutien à l'atteinte des engagements pris aux niveaux sous-régional, continental et international dans des domaines relevant du secteur :
- La promotion des investissements structurants et alignés aux priorités nationales auprès des partenaires techniques et financiers, y compris dans les zones fragiles affectés par les effets de l'insécurité dans les pays voisins, afin de maintenir des efforts durables, la fonctionnalité des services sociaux de base et le soutien aux collectivités décentralisés dans une logique de Nexus Urgence/Développement;
- Le renforcement des efforts de communication et de sensibilisation auprès des acteurs sur l'Initiative 3N ses enjeux et ses acquis.

CONCLUSION GENERALE

La Stratégie de l'Initiative 3N pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et le Développement Agricole Durables, « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » a été activement mise en œuvre sur la période 2011-2020 à travers des plans d'action successifs élaborés, mis en œuvre et suivis selon une approche inclusive et concertée et sur les principes de la planification axée sur les résultats. A l'issue de cette période de 10 ans, on constate que l'ensemble des 5 Axes stratégiques de cette politique nationale du secteur SAN/DAD a connu des avancées significatives inédites, grâce à des investissements qui ont atteint plus de 2 500 milliards de FCFA sur la période soit près de 100% des cibles financières globales prévues.

L'Initiative 3N a ainsi contribué directement à la mise en œuvre du Programme Renaissance, à la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI) et au Plan de Développement Economique et Social (PDES) du Niger. Mais elle a aussi largement contribué au rayonnement du pays à l'échelle sous-régional, continentale et internationale grâce à son aspect multisectoriel et innovant, et aux efforts portés sur la gouvernance et les réformes.

Le rôle de cadre de référence des Plans d'Action successifs a permis d'accompagner les administrations dans la mobilisation des financements, la priorisation des investissements, l'alignement des investissements des partenaires, et ainsi contribué directement à promouvoir l'approche programme et à soutenir la mise en œuvre de la réforme des finances publiques.

Les pratiques de suivi-évaluation, les revues et l'exercice du bilan ont permis d'une part d'orienter les prises de décision par les instances de pilotage, et en premier lieu le Comité Interministériel d'Orientation, sous la présidence du Chef de l'Etat, et d'autre part de tirer les enseignements de 10 ans d'implémentation.

Ainsi, il est attendu du prochain Plan d'Action de l'Initiative 3N pour la période 2021-2025 de s'inscrire pleinement dans la continuité des progrès réalisés, tout en prenant en compte les enjeux et perspectives actuelles. La poursuite des efforts pour l'augmentation et la sécurisation de la production agricole nationale, la gestion durable des ressources et de l'environnement mais également la promotion de systèmes alimentaires durables, pourvoyeurs d'investissements privés et d'emplois, qui contribuent à l'autonomisation des femmes et des jeunes, et à la transformation du monde rural seront au cœur des priorités de cette nouvelle phase. Il en est attendu également des résultats plus significatifs sur l'amélioration de l'état nutritionnel de la population, en particulier des enfants, mais aussi sur la réduction de la vulnérabilité des ménages ruraux aux divers chocs climatiques et anthropiques auxquels le Niger est exposé. Les mécanismes d'anticipation et de réponses à ces divers risques devront continuer à améliorer leur durabilité, leur efficacité et leur réactivité pour éviter que ceux-ci mettent en péril les progrès enregistrés.

C'est ainsi que le Niger poursuivra le voyage qu'il a entrepris sur la voie de la Renaissance.

